

P h 2 C

Deuxième année, N° 1

Publication hebdomadaire
Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

1922-23 vendredi 31 mars 1922

Jean

Sommaire :

L'Eglise et la crémation
Le Marquis de Flers
Les tares du Socialisme
Le Maréchal Fayolle
Les responsabilités

de l'Allemagne dans la guerre
Politique belge et politique rhénane
Sa Sainteté le Pape Pie XI
et la Pologne

Chan. A. Monin
Le vieux Philosophe
V. Fallon, S. J.
V. Brifaut

Maréchal Fayolle
Comte de Briey

Les idées et les faits : Chronique des idées : " Le baiser aux lépreux, J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. — Irlande. — Espagne. — Indes.

La Semaine

La Revue Catholique des idées et faits entre dans sa deuxième année. Douze mois ont fait d'elle la Revue d'idées la plus importante et la plus répandue en Belgique. Nous ne pouvons que répéter comme au premier jour : « Daigne Notre-Seigneur bénir notre bonne volonté et agréer une œuvre entreprise uniquement pour l'extension de son règne et l'exaltation de son « doux Nom ».

Les pangermanistes ont fait assassiner un officier belge en dehors de la zone occupée. Que d'énergiques représailles soient exercées contre la Prusse, mais que l'on ne fasse pas le jeu de Berlin en sévissant en Rhénanie !

En accueillant officiellement le Roi et la Reine des Belges, le Saint-Père a reçu pour la première fois des souverains catholiques. Puisse cette visite contribuer à la solution d'une question primordiale pour les chrétiens : la pleine reconnaissance de l'indépendance du Saint-Siège.

Tentative de paix entre la Turquie et la Grèce ou plutôt entre la politique française et la politique anglaise dans le proche Orient. Les Turcs cette fois, sont du bon côté. La France, qui les soutient, les empêchera-t-elle de massacrer ce qu'il reste d'Arméniens ? Le sort de ceux-ci est confié à la Société des Nations. Il est des protections plus efficaces.

elles : 38, Boulevard Botanique.





A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 15.500.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSESSE — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT.

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
— Vérification des tirages à la demande des Clients —
Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- *Ordres de Bourse* -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- *Vérifications de Tirages* -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et
Informations* dont le service est fait gratuitement à la
clientèle.

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-
CIEUSES AUXQUELLES ON
AIT PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS PNEU-
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR
SA CONSTRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT ARTIS-
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE



Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !



EAU DE COLOGNE **IMPERIALE**



J. C. BOLDOOT - BRUXELLES

Parfumerie - Savonnerie
J. C. BOLDOOT
 FOURNISSEUR DES COURS
 DE BELGIQUE — DES PAYS-BAS — D'ITALIE ET D'ESPAGNE

217-219-221 **BRUXELLES**
 AVENUE DE LA REINE
 Tél.: B. 163.29

NOS SPÉCIALITÉS :
 Eau de Cologne « IMPERIALE »
 Savon « GLYCIOLA » Pâte Dentaire « PASTOL »

PETIT
 LÉGER
 COMPACT
 PRATIQUE

Le Vest Pocket KODAK



NE VOUS ENCOMBRE JAMAIS

PRIX : FRS 111

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE CHEZ VOTRE MARCHAND HABITUEL

KODAK L^{TD} 36, RUE DE L'ÉCUYER, BRUX.

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux-Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
 - LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
 SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
 - TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
 - BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
 CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
 BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
 GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
 NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
 - TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -
 STORES - LITIERES - COUVERTURES
 COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC
JOINT LE FINI
A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
 la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

L'Eglise et la crémation

Le Parlement est saisi d'une proposition de loi tendant à autoriser en Belgique l'établissement de fours crématoires à l'usage des citoyens qui préféreraient pour leur dépouille mortelle la destruction par le feu. Déjà les sections de la Chambre ont examiné ce projet, qui vraisemblablement viendra bientôt en discussion publique. Or, il nous revient qu'au cours des échanges de vues qu'ont eus à cette occasion nos honorables, un parlementaire catholique, et des plus autorisés, paraît-il, aurait déclaré que du côté ecclésiastique, il n'y a, à ce sujet, ni principe formulé, ni interdiction édictée. On voudrait croire que pareille assertion n'a pu se trouver sur les lèvres d'un catholique, même peu autorisé ; mais hélas ! telle est la source dont nous tenons notre information, que le moindre doute ne nous est pas permis. Pouvons-nous croire, au moins, que les mots ont mal rendu une pensée juste ? En tout cas, l'expression est profondément regrettable, et nous croyons utile de la relever et de la corriger, en exposant ici la discipline de l'Eglise sur la crémation.

* * *

Mais qu'on nous permette, à cette occasion, de rappeler une obligation grave de leur condition à tous les intellectuels catholiques en général, et plus particulièrement à ceux que leur situation spéciale tend à faire considérer comme les représentants autorisés, si pas officiels, du catholicisme. La foi du charbonnier ne peut leur suffire. Ils ne peuvent davantage se contenter de l'instruction élémentaire que le catholicisme donne aux enfants. Sans être Docteurs et Maîtres en Théologie, il leur faut pourtant du dogme catholique une connaissance qui leur permette de dénoncer à l'instant les travestissements grossiers sous lesquels nos adversaires le présentent parfois ; de la morale catholique une science suffisante pour détruire sur-le-champ les assertions aussi audacieuses que mensongères d'un Vandervelde. Et quant à la discipline de l'Eglise, si tout fidèle doit connaître les lois qui régissent ses devoirs de chrétien, nos intellectuels et surtout nos hommes publics ne peuvent oublier que sans être obligés de devenir Docteurs « in utroque » ils doivent cependant s'éclairer en outre sur quelques points de droit dont ils ont souvent l'occasion d'entendre parler sans beaucoup de discernement. Pour leur faciliter l'accomplissement de cette dernière obligation, nous leur signalerons l'existence d'un petit livre de L. DEMEURAN, *Le droit canon des laïques d'après le nouveau Code*, 1 vol. in-32 de XII-252 pp., publié à Paris par la librairie Téqui. Mais, au fait, la plupart de nos intellectuels n'auraient-ils pas retenu de leurs humanités une connaissance du latin suffisante pour pouvoir prendre contact avec le texte officiel lui-même du droit ecclésiastique contenu dans le *Codex Iuris Canonici* ? Une table alphabétique très détaillée en rend la consultation on ne peut plus aisée.

* * *

Pour revenir à notre sujet, nous trouvons précisément dans cette table le mot *crematio*, suivi d'un résumé très succinct de la législation ecclésiastique sur ce point. Il y a donc bien quelque chose du côté ecclésiastique ; et, si nous voulons en avoir plus ample connaissance, reportons-nous aux canons 1203 et 1240, auxquels la table nous renvoie. Voici d'abord la traduction fidèle du c. 1203 : « Les corps des fidèles défunts doivent être inhumés ; leur crémation est réprouvée. Si quelqu'un ordonne, d'une manière quelconque, que son corps soit brûlé, il est interdit d'exécuter sa volonté ; et si cette volonté est insérée dans un contrat, un testament, ou un acte quelconque, elle doit être réputée non écrite ».

Est-il possible de formuler plus nettement le principe de l'inhumation et d'édicter plus formellement l'interdiction de la crémation ?

Mais l'Eglise ne se contente pas d'édicter une défense ; elle la sanctionne, et les sanctions sont telles, soit dans ce même canon 1203, soit dans le canon 1240, qu'elles nous montrent combien l'Eglise réprouve cette coutume plutôt païenne appliquée à ses enfants. Il ne faut pas avoir pratiqué beaucoup le Code de droit canonique pour savoir avec quelle scrupuleuse attention l'Eglise s'attache à faire respecter les volontés justes et raisonnables des contractants, des fondateurs, des testateurs. Or, ici, elle interdit d'exécuter pareille volonté, et,

comme s'il s'agissait d'une clause contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, elle la considère comme non écrite. Puis, au canon 1240, §1, n. 5, elle déclare : « Sont privés de la sépulture ecclésiastique, à moins qu'avant leur mort, ils n'aient donné quelques signes de repentir... ceux qui auront ordonné la crémation de leur corps ».

* * *

Ces dispositions du Code ne sont pas nouvelles. Elles ne sont, en effet, que la reproduction des décrets du S. Office, du 19 mai 1886 et du 27 juillet 1892, qui déjà nous avaient fait connaître la position de l'Eglise en face de cette innovation.

Le décret de 1892 contenait en outre la solution d'une question dont nous ne retrouvons pas trace dans le Code. Étant donné que l'incinération des cadavres est réprouvée par l'Eglise, on demandait au S. Office : « Est-il permis de coopérer à la crémation des cadavres, soit en l'ordonnant ou la conseillant, soit en y participant effectivement, comme par exemple, les médecins, les fonctionnaires et les ouvriers employés au service du four crématoire ? Cette coopération n'est-elle pas permise, au moins dans le cas d'une certaine nécessité, ou lorsqu'il s'agit d'éviter quelque grand dommage ? » Le S. Office répondit en ces termes : « La coopération formelle, par ordre ou conseil, n'est jamais permise. Quant à la coopération matérielle (médecins, fonctionnaires, ouvriers) elle peut être tolérée, pourvu que : 1° la crémation ne soit pas un signe protestatif en faveur de la secte maçonnique ; 2° elle ne contienne rien qui de soi, directement ou indirectement et uniquement, implique la réproubation de la doctrine catholique et l'approbation de la secte ; 3° il ne soit pas évident que les fonctionnaires et ouvriers catholiques sont astreints ou appelés à cet office en haine de leur religion. — D'ailleurs, quoique, dans tous ces cas, on doive les laisser dans leur bonne foi, il faut toujours les avertir de n'avoir jamais l'intention formelle de coopérer à la crémation. » Ce passage du décret du S. Office, du 27 juillet 1892, ne se retrouve pas, nous l'avons dit, dans le nouveau Code ; et c'est tout naturel, puisqu'il n'est que la solution d'une question de morale. Mais, étant basée sur l'interdiction de la crémation, cette solution conserve toute sa valeur sous l'empire du droit nouveau qui maintient et confirme cette prohibition. Et l'on pourrait en dire autant de la défense faite par le décret du 19 mai 1886 d'adhérer aux sociétés qui se proposent de promouvoir l'usage de la crémation.

* * *

Peut-être voudrait-on voir cette discipline de l'Eglise basée sur des textes plus anciens ! Nous ne trouverons guère que les prescriptions de nos livres liturgiques, qui, tous, supposent l'inhumation des corps des défunts. L'interdiction de la crémation, nous ne la trouverons pas explicitement. Mais qui pourrait s'en étonner ? la question ne se posait même pas. Faut-il rappeler, en effet, qu'à aucune époque de son histoire, l'Eglise n'a adopté pour la sépulture des morts, ni le rite de la crémation, ni quelque autre du même genre ? Toujours, elle est restée inviolablement fidèle au rite de l'inhumation, alors même que la crémation eût été un moyen facile d'éviter la profanation de tombeaux chrétiens, auxquels s'attaquaient la cruauté et la cupidité des païens. Un jour, pourtant, il arriva que des chrétiens essayèrent de mettre en pratique certains usages nouveaux. La décrétale de Boniface VIII *Detestandae feritatis*, de l'an 1300 (Extrav. com. I, III, tit. VI, De sepulturis) nous les fait connaître dans toute leur horreur ; mais, en même temps, elle les condamne sous les peines les plus sévères. Ces tentatives ne durèrent pas tenir longtemps. On n'en trouve plus trace plus tard dans la législation ecclésiastique. Il faut alors arriver à l'époque de délire de la Révolution française pour assister à une nouvelle tentative des sectateurs de la crémation. Toutefois, le rapport présenté en sa faveur, le 21 brumaire, an V (11 novembre 1796), au Conseil des Cinq-Cents, resta presque sans écho. Évidemment, l'Eglise n'eut pas à intervenir. Ce n'est que dans le dernier quart du XIX^e siècle que l'idée de la crémation prit quelque consistance en Europe, lorsque les sociétés maçonniques obtinrent des gouvernements la reconnaissance officielle de ce rite. C'est en Italie que s'ouvrit la campagne. Les pre-

mières expériences furent faites, en 1872, par Brunetti, à Padoue. Au mois d'avril 1873, le Sénat autorisa les familles à recourir pour leurs morts aux pratiques de la crémation. La première crémation en Italie eut lieu à Milan, le 22 janvier 1876. Des sociétés se fondèrent à Dresde, à Zurich, à Gotha, à Londres et à Paris, pour la propagation de l'idée, et un Congrès fut tenu en 1876, à Dresde, ville où Lady Dilke avait subi la crémation en 1874. La législation allemande avait rendu cette pratique facultative ; cette même pratique fut admise en France par la loi du 15 novembre 1887, rendue exécutoire par décret le 27 avril 1889.

C'est donc entre 1870 et 1890 que s'est manifestée surtout la recrudescence des idées favorables à la crémation. C'est alors aussi que le S. Siège fut consulté et qu'il se prononça catégoriquement sur la question. Dès lors la conscience catholique était éclairée. Depuis trente ans, il n'y a plus eu ni question ni réponse, et nul catholique, qui connaît tant soit peu la législation canonique, n'aura été étonné de retrouver dans le nouveau Code les défenses et les sanctions des décrets du S. Office de 1886 et de 1892.

* * *

L'Église défend donc la crémation. Nul doute, nulle hésitation possible. L'interdiction est claire, elle est formelle. Mais sur quoi se base-t-elle ?

Nous le déclarons sans ambages, la crémation considérée en elle-même ne contient rien qui répugne intrinsèquement à aucun dogme catholique, pas même à celui de la résurrection des corps. (Serait-ce cela qu'aurait voulu dire l'honorable député dont nous avons parlé au début de cet article ?) Déjà lorsque les persécuteurs, croyant ainsi sévir contre la foi à la résurrection, brûlaient les corps des martyrs et jetaient leurs cendres au vent ou dans les fleuves, les chrétiens répondaient que la toute-puissance divine ressusciterait aussi facilement un corps brûlé qu'un corps consumé dans le tombeau.

Il n'existe point non plus de loi divine qui défende formellement l'incinération des cadavres.

Mais on ne peut nier que ce rite soit en opposition flagrante avec cet usage traditionnel et constant de l'Église que nous avons rappelé plus haut. Or, on sait combien jalousement l'Église conserve ses vénérables traditions, même purement ecclésiastiques, aussi longtemps qu'une évidente nécessité n'impose pas un changement.

De plus — nous l'avons montré également — l'origine de ce rite, dans la société chrétienne d'Europe, est incontestablement suspecte. Qu'on y prenne bien garde : c'est dans les pays protestants, Allemagne, Suisse, Angleterre, Suède, Norvège, Danemark, États-Unis, ou dans les pays catholiques spécialement travaillés par la Franc-maçonnerie, comme l'Italie et la France, que ce rite s'est introduit. Aussi, dans la plupart des cas, la crémation apparaît entourée de circonstances telles qu'elle devient une profession publique d'irrégion, de matérialisme ou d'adhésion à une société expressément condamnée par l'Église. Dès lors, l'Église peut-elle autre chose que la condamner ?

Et même dans l'hypothèse où la crémation ne porterait pas le cachet d'irrégion et de scandale, on ne devrait pas moins lui préférer la pratique de l'inhumation. Le sens chrétien s'indigne, en effet, de voir ainsi traiter par la crémation, ce corps qui au contact de l'âme a été l'instrument de tant de vertus, ce corps que les sacrements ont sanctifié, et dans lequel l'Eucharistie a déposé un germe de résurrection. De plus, plusieurs des rites et des prières de la sépulture chrétienne perdraient leur signification, si belle et si antique, si on les appliquait à un défunt dont le cadavre devrait passer au four crématoire.

* * *

Tout catholique comprendra la haute valeur de ces arguments. Quant à ceux qui ne partagent pas nos croyances, nous leur demanderons si la piété filiale, l'amour conjugal, l'amour fraternel, l'amitié même, ne répugnent pas à cette destruction hâtive et brutale d'un corps qui, durant sa vie, a été entouré de tant d'affection et de tant d'égards. Le sens chrétien s'indigne, mais le sens de l'humanité, tout simplement, s'en accommode-t-il donc mieux ? Cet être aimé que la mort a ravi à notre affection, nous l'avons vu étendu sur sa couche funèbre, le visage pâle, mais empreint de beauté, de douceur et de bonté, comme celui d'une personne plongée dans un paisible et profond sommeil. Puis nous l'avons déposé dans la tombe ; mais en quittant le cimetière, nous avons emporté, pieusement gravée dans notre mémoire, l'image consolante de cette figure belle, douce et bonne avec laquelle le cher disparu nous était apparu pour la dernière fois. Et désormais, bien que nous n'ignorions pas l'œuvre du tombeau, chaque fois que nous penserons à notre cher mort, chaque fois que nous viendrons le visiter au champ du repos, c'est la vision consolante de cette belle figure qui nous

reviendra à l'esprit ! Nous savons parfaitement que ce cadavre, confié à la terre, va se désagréger petit à petit et restituer au monde matériel les éléments matériels dont il était composé. Mais ce travail s'opère lentement, nous n'en sommes pas témoins, et, malgré tout, notre imagination peut garder et garde en effet la consolante vision de l'être chéri ravi à nos affections.

Sentimentalisme, que tout cela, dira-t-on ! Eh ! oui, sentimentalisme ! Mais combien légitime, combien élevé, combien consolant ! Et à la place de ce sentimentalisme, que nous donneriez-vous, vous, les partisans de la destruction brutale et rapide par le feu ? Le spectacle, ou la représentation imaginative des contorsions, des convulsions grimaçantes d'un corps dévoré par les flammes ; ou, si le procédé est plus moderne, la vue de la destruction presque instantanée, de la réduction au néant de tout ce que notre cher défunt nous avait laissé de plus précieux, puisque c'était une partie de lui-même.

Ah ! vraiment, comme l'Église connaît mieux le cœur de l'homme, et sauvegarde mieux la dignité même de son corps, que tous nos matérialistes ! L'usage de l'inhumation est tellement naturel que c'est lui qu'on rencontre partout avant celui de l'incinération. A tous, catholiques ou non-catholiques, on peut encore alléguer contre la crémation une raison très importante d'ordre médico-légal : c'est qu'à l'exception de certains cas d'empoisonnement, la crémation fait disparaître toute trace de mort violente et rend impossible un examen ultérieur du cadavre ; tandis qu'une autopsie judiciaire est toujours possible après une inhumation datant de plusieurs mois. « Je craindrais, dit Bouchardat, en instituant la crémation comme règle, de désarmer la société contre les « empoisonneurs ». Mais ne suffit-il pas qu'elle soit facultative pour rendre impossible dans bien des cas les recherches de la justice ?

* * *

Pour appuyer leur campagne, les partisans de la crémation en appellent aux lois de l'hygiène et prétendent que la pratique des inhumations met en péril la santé publique. Cette prétention ne repose sur aucun fondement scientifique. Nous sortons ici de notre compétence et il convient d'en appeler au témoignage des hommes du métier. Eh bien ! que l'on interroge les médecins et les hygiénistes ! Je ne sais si l'on en trouvera un seul qui, sérieusement et preuves à l'appui, répondra que les inhumations sont un danger pour la santé publique. On suppose évidemment des inhumations pratiquées avec toutes les précautions que commande l'hygiène conformément aux données de la science. Dans ces conditions, l'expérience, jointe au témoignage des médecins, démontre que le principe des inhumations a une valeur hygiénique réelle et indiscutable.

Dès lors, l'appel des partisans de la crémation aux lois de l'hygiène ne peut plus nous apparaître que comme un prétexte, une raison avouée pour dispenser d'invoquer une raison inavouable, qui est, n'en doutons pas, le désir de déraciner de nos cœurs et de notre vie le culte de nos morts, un des grands refuges du sentiment religieux. Naguère, on s'en souvient, une campagne fut menée par les mêmes hommes, au nom des mêmes motifs avoués, et dans le même but inavouable, pour écarter autant que possible de nos villes et de nos villages les cimetières où reposent les défunts. Depuis lors, par suite du développement de ces villes et de ces villages, plusieurs cimetières se sont retrouvés à proximité, sinon au milieu des habitations des vivants. Et personne ne s'en émeut : les hygiénistes ne déclarent-ils pas en effet qu'on peut se contenter d'une distance de 100 mètres entre la cité des morts et les maisons des vivants ? Mais en attendant, combien n'ont pas perdu l'habitude d'aller prier sur la tombe des êtres qui leur sont chers ? Voilà une page d'histoire et une leçon d'expérience. Après cela, verrons-nous aujourd'hui, comme ce fut le cas autrefois, des catholiques, touchés d'une crainte puérile de paraître rétrogrades, enfourcher avec les athées, les matérialistes et les francs-maçons le dada de l'hygiène pour marcher à la conquête de la crémation ?

* * *

Au surplus, qu'on veuille bien le remarquer, la question n'est pas précisément de savoir si la pratique de l'incinération est plus hygiénique en soi que celle de l'inhumation, ni si la première procure certains avantages que ne peut nous donner la seconde : cela, nous le concéderions aisément. Mais d'autre part, il faut bien qu'on nous concède qu'il est possible de pratiquer l'inhumation dans des conditions telles qu'il n'en résulte aucun inconvénient. Et ces conditions ne sont ni difficiles, ni onéreuses. Cela étant, voici comment se pose exactement la question. Nous sommes dans un pays où seule l'inhumation est permise. Cette pratique traditionnelle se réclame, et à juste titre, du sentiment chrétien, du sentiment d'humanité et de sérieuses considérations médico-légales, en étroite relation avec le bien et l'ordre publics. Eh bien !

la question est celle-ci : pour quelques minces avantages, d'ailleurs nullement nécessaires, va-t-on admettre, fût-ce à titre facultatif, une pratique nouvelle, qui rompt avec une tradition vingt fois séculaire, foule aux pieds les sentiments religieux des catholiques, compte pour rien les sentiments d'humanité de tous les citoyens, et pourrait nuire à l'ordre public en empêchant la justice de faire son œuvre ? Vraiment, pour tout homme de bonne foi, et surtout pour tout catholique, poser ainsi la question : n'est-ce pas la résoudre ?

* * *

Sans doute, l'interdiction de l'Église n'est pas tellement absolue qu'elle n'admette aucune exception. Il se pourrait rencontrer des circonstances extraordinaires où l'Église soit expressément, soit tacitement, autoriserait la crémation, par exemple en certains cas d'épidémie, ou encore en temps de guerre. Mais ce sont des cas exceptionnels, pour lesquels on ne légifère point.

* * *

On dira peut-être encore qu'un certain nombre de citoyens désirent pour eux la crémation, et que dans un pays où la liberté des opinions et des cultes est garantie, les pouvoirs publics doivent permettre à leurs sujets de manifester comme bon leur semble leurs opinions philosophiques et religieuses. Cet argument n'est pas sérieux. Toutes nos libertés constitutionnelles sont limitées par certaines restrictions qu'exigent l'ordre et le bien publics, et l'on pourrait dire sans trop d'exagération que l'interdiction de la crémation est une de ces restrictions, nous l'avons vu plus haut, en montrant comment elle peut entraver l'œuvre de la justice. Quant à leurs opinions philosophiques et religieuses, les citoyens ne peuvent-ils pas les manifester suffisamment et librement à propos de la sépulture par inhumation ? D'ailleurs, n'exagérons rien. Le nombre des personnes qui désirent que leur dépouille mortelle soit détruite par le feu n'est pas si considérable. A défaut de statistiques plus satisfaisantes, citons quelques chiffres puisés par l'Encyclopédie catholique américaine dans le Rapport de la Société française de crémation pour 1905. Il y est dit : il existe en Europe 90 fours crématoires, et le nombre des incinérations dépasse 125.000. A première vue ce chiffre paraît énorme et tout à fait incompatible avec ce que nous venons de dire. Mais analysons-le à la lumière du même rapport. De 1889 à 1905, il y a eu à Paris 73.323 crémations, se répartissant comme suit : débris d'hôpitaux, 37.082 ; embryons, 32.757 ; incinérés sur demande, 3.484 seulement. Autres chiffres : incinérés sur demande à Paris, en 1894, 216 ; en 1904, 354. Étant donné le nombre annuel de morts à Paris, ces chiffres, on le voit, représentent une infime minorité.

* * *

Nous croyons avoir exposé complètement et clairement la discipline de l'Église sur la crémation. Nous espérons aussi avoir assez nettement indiqué ce qu'un homme de cœur et surtout un catholique doit penser de la pratique de la crémation et par conséquent d'une loi qui l'introduirait en Belgique, fût-ce à titre facultatif. Nous voudrions être entendu et compris même de ceux qui ne partagent pas nos croyances, car les arguments que nous avons invoqués ne sont pas tous d'ordre religieux. Quant à nos concitoyens catholiques, nous leur disons carrément : combattez de toutes vos forces l'introduction de cette pratique ; à nos parlementaires catholiques nous disons nettement : votez contre cette loi. Dans les circonstances actuelles, rien ne justifie suffisamment cette innovation ; en l'approuvant, vous feriez le jeu des ennemis de votre religion en sacrifiant inutilement et sans raison, vos sentiments les plus sacrés d'hommes et de catholiques.

Chan. A. MONIN,
Professeur à l'Université de Louvain.



Le Marquis de Flers

Lui-même en personne, l'écrivain de théâtre que jouent tous les théâtres, le critique dramatique victorieusement disputé au Gaulois par le Figaro, grand seigneur par sa naissance — il descend de très haut — grand seigneur dans la République des lettres, même académicien, il est venu à la tribune des « Grandes Conférences catholiques » prendre la suite des princes de l'Église et des maréchaux de France. L'auteur de « Miquette et sa mère »

n'en parut pas autrement surpris et l'auditoire qui aime la variété a trouvé cela très piquant.

Il connaît son métier à fond, ce normand fin comme l'ambroisie et parisien jusqu'au bout des ongles. Il débute dans les salons par le théâtre de paravent, il regrette encore de ne pouvoir jouer ses comédies, il excelle à jouer la conférence, il y met tous les ingrédients du succès, même la vertu. Il dit « Messieurs » tout court et les dames elles-mêmes lui savent gré de les oublier, comme à l'Académie.

La langue française ! Le joli thème. Il s'est bien gardé de le déflorer par la science. Il nous a vanté avec ravissement tous les charmes de sa Dulcinée. La plus belle fille du monde ! Langue de la probité et... de la diplomatie, du sacrifice et de la liberté, de la justice et de la solidarité. Fouet qui siffle, rayon de soleil qui caresse, éclair d'épée qui brûle, nuage qui porte la foudre ! Que n'est-elle pas !

Et l'esprit français ! La grâce et la raison : ça pétille, ça mousse, c'est chose exquise. Il est partout en France, il court les rues, il est sur les lèvres royales, dans la bouche du peuple, face à la mort, jusque sous la guillotine. M. de Flers en parle comme un homme qui en connaît tous les secrets et passe sa vie à en faire.

Petits Belges, ne soyez pas jaloux, vous qui êtes l'esprit d'arrêter la ruée des Boches et cultivez celui d'acquiescer les lourds droits prohibitifs : « il n'y a plus de frontières que sur la carte et la douane n'existe que pour certaines marchandises ! »

Le Vieux Philosophe.



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Les tares du socialisme ⁽¹⁾

II

En matière politique — nous parlons de la politique au sens élevé et scientifique du mot et non pas de la tactique ou de la cuisine des partis — en matière politique donc, nous sommes adversaires du socialisme pour trois motifs principaux : parce que le socialisme incarne la lutte des classes, la révolution et la servitude.

Le socialisme est d'abord un *parti de classe* et, à ce titre, il est pervers. En effet, un peuple ne peut vivre que par la collaboration des éléments qui le composent. Si l'une des classes prétend se refermer sur elle-même ; si, à plus forte raison, elle prétend ériger en principe la lutte ; si même elle vise à supprimer toutes les classes sauf une et à niveler ainsi la société, elle entreprend une œuvre inique et contre nature. Dans une hypothèse comme dans l'autre, la société soumise à ce régime va au désordre, à l'impuissance et à la ruine. Un peuple est comparable à un être vivant. Les membres, les organes, les tissus y sont différenciés ; chacun a sa place et sa fonction marquée. La santé du corps dépend de la diversité comme du bien-être et du juste développement donné à chacun des membres et des organes. Si le cœur se révolte contre le cerveau ou le bras contre la tête, la maladie et, à la longue, la mort doit s'ensuivre. Si, dans le corps social, les classes entrent en lutte les unes contre les autres, ou si l'on prétend supprimer la diversité et la différenciation qui les distinguent, le corps social périra, ou il sera réduit à l'état de ces êtres amorphes, invertébrés, gélatineux qui forment le plus bas degré de la vie animale.

Le principe de la lutte des classes est donc un principe radicalement faux et dissolvant.

Et qu'on ne dise pas que les socialistes ne prêchent pas la lutte des classes, qu'ils la constatent seulement comme un fait regrettable. Cette affirmation audacieuse est démentie par les faits de chaque jour : les socialistes attisent la lutte, bien loin de l'éteindre. Rien qu'en affirmant cette prétendue constatation et en persuadant à leurs adeptes que cette lutte est fatale et ne peut cesser que par la disparition de toutes les classes sauf une, ils faussent les idées et sèment la discorde.

D'ailleurs, les socialistes se donnent pour mission de préparer la révolution sociale. Aux yeux des foules, ils font luire le mirage des temps nouveaux qui naîtront d'un bouleversement général, si la bourgeoisie refuse le suicide par persuasion. Ceux mêmes qui voudraient remplacer la révolution par une évolution progressive avouent que cette évolution ne s'opérera pas nécessairement par des procédés pacifiques et légaux ; qu'il faudra vraisemblablement, à un moment donné, forcer les choses, briser les cadres, dresser contre les pouvoirs légitimes la force des masses. En réalité, ils ne se contentent d'une évolution progressive et légale que pour autant qu'elle leur paraît opportune, prêts, dès que les circonstances seront favorables, à une révolution d'ensemble ou à une série de révolutions de détail qui, pièce à pièce, emporteront le régime établi.

Sans doute, ceux des chefs socialistes que l'âge, l'expérience ou leur situation ont instruits — puisque beaucoup d'entre eux sont à la fois directeurs de la tactique socialiste et administrateurs de grandes firmes industrielles et financières ! — s'essayaient à prêcher à leur monde une certaine sagesse. Mais

l'esprit révolutionnaire, répandu par eux, a tellement pénétré les masses qu'ils s'attirent de vertes répliques. Ainsi, lors du congrès socialiste de Pâques 1920, un nommé Ducarne, délégué des mineurs de Jumet-Goïssart ripostait aux conseils de patience des citoyens ministres : « Si je suis aujourd'hui révolutionnaire, c'est que j'ai écouté, voilà trente ans, les leçons de nos amis Destrée et Vandervelde qui m'ont insufflé ce sang révolutionnaire ». Et l'assemblée lui donnait raison. Aujourd'hui, les mêmes citoyens ministres prêchent la discipline aux métallurgistes liégeois grugés par leurs meneurs ; nous savons comme ils sont reçus !

D'ailleurs, les chefs socialistes se rendent parfaitement compte que la révolution, aujourd'hui inopportune, pourrait demain leur venir à point. Ils ne renoncent pas en principe à ce moyen. Ils tiennent même à ne pas laisser mourir dans les masses l'esprit révolutionnaire. Aussi, rien n'est cocasse comme la façon dont ils soufflent à la fois le froid et le chaud. Dans le même numéro du même journal, parfois dans le même article, vous trouvez des conseils de prudence et d'opportunisme mêlés à des diatribes, à des menaces, à des appels aux grands moyens. Le citoyen Leku mérite une mention spéciale dans ce genre de littérature. A la veille du premier mai 1920, il écrivait en tête du *Peuple* un article grandiloquent intitulé : *Le Géant au repos*, où il disait, entre autres choses du même goût : « Il faut que la grande guerre ait pour aboutissement une révolution sociale, pareille à 1789... Mais c'est (aujourd'hui) l'heure de la révolution et non celle de l'émeute... Le premier mai ne sonnera pas le tocsin du grand chambardement... mais il sera l'ultime avertissement d'en bas, non seulement à ceux qui disposent du pouvoir mais encore et surtout à ceux qui détiennent la richesse. »

Puis, chacun est solidaire de son passé. Que deviendrait la littérature socialiste, si elle devait renoncer au vocabulaire et aux thèmes qui sont les siens depuis un siècle ? Quel changement ! Comme les esprits seraient déroutés ! On continue donc à fourbir et à exhiber toute la ferblanterie révolutionnaire qu'on a reçue de Proudhon, de Fourier, de Marx, de Lassalle, de Bebel, de Kautsky, de Liebknecht, de C. De Paepe — pour ne parler que des grands ancêtres. On atténue le sens des termes et des principes traditionnels ; on tâche de glisser d'autres pensées sous les vieux mots. Mais ce jeu savant ne réussit qu'avec les plus fins ; la masse comprend les mots tels qu'ils sonnent et sa mentalité se forme de ce qu'elle comprend.

Le socialisme reste donc une école de révolution, et, si un jour le ciel se couvre sur nos têtes, ce ne seront pas les tirades édulcorantes de M. Destrée ou de M. Vandervelde qui calmeront les impatiences et les colères déchaînées.

Enfin, cet esprit révolutionnaire se traduit même dans des mesures d'apparence pacifique et que *tous* les socialistes, y compris les plus modérés, approuvent et exigent. Qu'est-ce que le droit de grève attribué aux agents de l'Etat et aux employés des services de nécessité publique, sinon un moyen de faire capituler l'Etat devant une volonté non légale ? Qu'est-ce que l'attitude du parti socialiste, donnant, le premier mai, des ordres aux cheminots et leur enjoignant de suspendre leur service à telle heure, sinon un acte révolutionnaire qui substitue à l'autorité légitime des chefs de l'administration celle des meneurs sans mandat ? Qu'est-ce que cet ordre donné aux dockers d'Anvers de refuser l'embarquement des munitions destinées à la Pologne, sinon la volonté d'un parti se substituant, en matière internationale, à la décision du gouvernement responsable ? Qu'est-ce que cette menace perpétuelle de grève générale, sinon le geste du couteau sur la gorge ?

(1) Voir la *Revue* du 24 mars 1922.

Le socialisme nie donc, en théorie et en pratique, les principes fondamentaux de l'ordre politique, comme il nie ceux de l'ordre économique.

On dira que le socialisme est pourtant moins violent qu'autrefois ? C'est vrai. Mais il revient de loin et les quelques pas qu'il a faits le laissent encore à belle distance du terme à atteindre ! Il a commencé à mettre de l'eau dans son vin, ou plutôt dans son poison. Qu'il continue ; quand le poison sera complètement éliminé, nous pourrions causer.

Il nous reste un mot à ajouter du point de vue politique. Le socialisme, avons-nous dit, est un régime de servitude. On s'en aperçoit en Russie. On s'en apercevrait même là où d'autres méthodes seraient employées que celles de Lénine. Il suffirait, en effet, de livrer à l'État la propriété des ressources naturelles et des capitaux pour que toute liberté disparût. Là où l'État, déjà si fort de par sa fonction politique, s'annexerait la propriété des biens, non seulement il doublerait sa puissance, mais il monopoliserait tous les moyens d'action et il enlèverait aux particuliers tout recours efficace. Toute activité humaine, en effet, fût-elle d'ordre intellectuel, moral ou religieux, est liée à l'emploi de quelque moyen matériel. L'État qui serait à la fois souverain et propriétaire universel tiendrait tous les citoyens dans une sujétion qui n'aurait d'autre limite que son bon vouloir.

* * *

Si nous considérons maintenant le socialisme du point de vue moral et religieux, il nous apparaît marqué d'une triple déformation : il est matérialiste ; il est impie ; il est antisocial au premier chef, parce qu'il est une doctrine de haine.

Il est matérialiste. Il continue à s'inspirer, dans l'ensemble et pour l'essentiel, de la doctrine de K. Marx, pour qui tous les faits de l'histoire se ramènent à des convoitises matérielles, à la lutte pour le pain quotidien, et qui ne voit, dans les grands remous qui, d'époque en époque, ont agité le monde, comme dans les menus faits de la vie quotidienne, que les efforts, diversifiés suivant les circonstances, de l'appétit humain vers le bien-être et la richesse.

Est-ce que la dernière guerre n'est pas expliquée encore aux lecteurs des journaux socialistes comme le résultat du capitalisme ? Ils ramènent tout à cela.

Mais quel élan, quel espoir, quelle endurance, pareille conception peut-elle développer ? Quel ressort peut-elle donner à l'âme ? Quelle aspiration vers le bien et vers le dévouement ? Quelle force et quelle patience dans les sacrifices que la vie impose à tous ?

De même qu'il est matérialiste, le socialisme est impie. Il est resté, dans ce domaine aussi, fidèle à ses origines. *Le Peuple* s'en expliquait, le 20 avril 1920, dans un article de fond intitulé *La Question Cléricale*. « Certes, disait-il, nous ne pouvons pas oublier que nous nous sommes assigné pour fin l'affranchissement intégral des travailleurs dans le domaine intellectuel non moins que dans le domaine économique et nous n'hésitons pas à proclamer avec Hector Denis que le socialisme, dans l'œuvre de l'émancipation spirituelle, aboutit logiquement au rationalisme. »

Le même journal, le 30 janvier dernier, pour montrer sans doute son bon goût et le respect qu'il professe pour la religion, intitulait ses nouvelles sur l'élection du nouveau pontife : *Comment on fabrique un demi-dieu !* Et plus bas, pour raconter que des religieuses feraient la cuisine au Conclave, il imaginait ce titre affriolant : *Des femmes au Conclave !* Il n'y a pas de journaux plus antireligieux en Belgique que les journaux socialistes.

Matérialiste et impie, quoi d'étonnant si le socialisme est une doctrine de haine ? Il pourrait être défini : une vaste entreprise pour le développement de la haine parmi les hommes.

Un de ses écrivains avait le toupet d'écrire, dans *Le Peuple* du premier mars dernier : « La lutte des classes est un phénomène économique que nous subissons comme la bourgeoisie doit le subir. Ce qui nous fait agir, ce n'est pas la haine des bourgeois ; c'est l'amour des opprimés et notre besoin de justice ». Le bon apôtre ! Mais la grande tactique du socialisme, depuis un siècle, — et j'en retrouve l'application dans la colonne voisine de celle dont j'extrai les lignes ci-dessus — n'est-elle pas de persuader au peuple qu'il est outrageusement lésé dans la répartition des biens de la terre ; que l'ordre social tout entier est un régime de spoliation et d'exploitation des masses au bénéfice de quelques privilégiés sans conscience et sans entrailles ; qu'à cette exploitation éhontée, l'indignation et la haine doivent répondre. Entendez les orateurs du parti chaque fois qu'ils ont une revendication à formuler, parcourez, aujourd'hui même, les articles où ils prétendent démontrer que la réduction des salaires sera sans effet sur le coût de la vie et que cette mesure est une nouvelle invention des capitalistes pour empêcher la différence ; partout vous rencontrerez ces mêmes thèmes ; partout, vous constaterez le souci d'aviver les plaies du peuple, de l'exaspérer, d'abuser de son dénuement pour l'aigrir et le dresser, menaçant, contre la société. Pour une parole de satisfaction, vingt excitations insidieuses ou violentes viennent aigrir les rancunes. Les socialistes eux-mêmes ne proclament-ils pas qu'ils combattent la religion tout particulièrement parce qu'elle porte en elle une vertu de résignation apaisante ?

La haine détruit, elle n'édifie pas. Le socialisme empoisonne la vie de ses adeptes. Les avantages matériels qu'il a valu çà et là aux classes laborieuses ne compenseront jamais la diminution d'énergie et de satisfaction qu'il leur a infligée en limitant leur horizon à la vie présente, en bornant leurs désirs aux choses matérielles, en assombrissant leur existence, en retournant le précepte divin du grand Consolateur et en donnant aux masses ce mot d'ordre : Cherchez d'abord le royaume de la terre et sa richesse, et ne vous souciez plus du reste !...

* * *

Quand je dresse le bilan du socialisme, je vois bien ce qu'il demande ; je vois bien les appétits qu'il excite, les violences qu'il exalte, les révoltes qu'il prépare ou qu'il excuse, les institutions qu'il compromet, les principes qu'il ébranle, les horizons qu'il ferme, les espérances qu'il éteint. Mais quand je lui demande : « Qu'apportez-vous en retour ? Dans vos mains que vous tenez fermées, quel trésor cachez-vous ? » il n'a rien d'autre à me montrer qu'une aspiration vers plus de justice, aspiration saine en elle-même — et chrétienne dans son origine — mais que le socialisme exaspère, qu'il fausse, qu'il détourne de son véritable objet pour la porter vers une chimère, à laquelle il sacrifie tout ce pour quoi la vie vaut, en définitive, d'être vécue.

* * *

Lorsque, au lendemain d'un congrès politique, à l'ouverture d'une session législative, à la veille d'une élection disputée, les partis publient leurs programmes et que l'on compare celui de nos adversaires avec le nôtre, il arrive que la distance paraît mince. Nous entendons alors des réflexions comme celle-ci : « tout le monde est préoccupé des mêmes maux et propose des remèdes analogues ». Si l'on s'en tient, en effet, aux réformes d'exécution immédiate, telles qu'elles sont formulées — ou

gazées — dans les proclamations politiques, cette illusion s'explique. Les socialistes d'aujourd'hui prétendent procéder par étapes et ils jugent imprudent d'effaroucher l'opinion publique. Certains catholiques, de leur côté, trouvent habile de se montrer accueillants aux préjugés en vogue.

Mais il y a, au fond, un antagonisme irréductible entre catholicisme et socialisme. Il importe de le souligner, comme il importe de stigmatiser et de combattre, sans trêve ni merci, sur le terrain de l'éducation, des œuvres et des idées, les théories et l'action socialistes, dont le triomphe marquerait pour notre pays, au point de vue économique, au point de vue politique et au point de vue religieux, une ère de calamités, de désordres et de décadence.

VALÈRE FALLON, S. J.,
Professeur au Collège Philosophique
de la Compagnie de Jésus, à Louvain.



Le Maréchal Fayolle (1)

Monsieur le Maréchal,

Je pourrais me dispenser de rien ajouter à l'ovation qui vient de vous être faite, tant elle vous montre clairement que tous ici ont à votre égard le cœur plein d'une admiration enthousiaste, d'une respectueuse sympathie, d'une reconnaissance qui tient aux fibres les plus profondes de l'âme.

Et vous avez compris aussi, Monsieur le Maréchal, que vous étiez connu, attendu, espéré en Belgique depuis bien des années.

C'est qu'en effet, alors que le temps et l'inévitable oubli nous éloignent du prodigieux chaos et du gigantesque effort de la guerre, certaines figures s'estompent et disparaissent, d'autres, au contraire, telle la vôtre, rayonnent chaque jour davantage, comme ayant dominé les événements et commandé la victoire.

En y songeant, tout naturellement la mémoire évoque l'un de ces pics rocheux, qui là-bas, en Auvergne, dans votre cité natale du Puy, surgissent du sol, se détachant fiers et pacifiques sur la nappe bleue du ciel ou faisant face inébranlablement aux plus formidables tempêtes. Tour à tour refuges, forteresses, observatoires, sanctuaires, ils sont une si belle image de la force au service de la loi, du droit et de la paix, dans leur acception la plus haute.

Force morale, soldat au service du droit, grand manœuvrier de la guerre pour que la paix soit rendue aux peuples, vous avez été tout cela, et c'est parce que l'Allemagne en délire de conquêtes et de pillages, vous a trouvé comme une digue de granit sur la route de ses invasions, que le flot n'a pas tout emporté, que nous, les Belges, nous vivons aujourd'hui cette heure nouvelle d'intense émotion, dans la joie de la paix et de l'indépendance reconquises... reconquises en grande partie grâce à vous et par vous, Monsieur le Maréchal !

Ils l'avaient bien compris, là-bas, au front, sur tous les fronts, ceux qui eurent la chance et l'honneur d'être vos collaborateurs ou de servir sous vos ordres, à Verdun, en Champagne, en Italie, sur la Somme surtout, qui fut vraiment votre bataille et dont le nom marque le tournant capital de la guerre, le moment où la supériorité de manœuvre et la maîtrise totale passèrent du camp des Allemands au camp des Alliés.

Aussi n'est-ce pas sans raison qu'ils vous appelaient, — puis-je le dire ici très respectueusement ? — le « Père Fayolle », ces soldats, qui étaient bien « vos » soldats, puisque jusqu'au titre numérique de 70^e division, que leur donnait le langage officiel, ils avaient substitué celui de « Division Fayolle », tellement votre nom s'identifiait pour eux à tout ce qui leur paraissait de plus naturel et de plus glorieux dans la personne du chef, du vrai chef que vous êtes.

Cette Division Fayolle, vous avez dû la quitter un jour, et ce fut un amer chagrin.

Malgré votre modestie et votre volonté de ne rien faire — hormis le devoir, tout le devoir, — qui pût attirer sur vous l'attention des gouvernants, des autorités militaires, du grand public, force vous a bien été de gravir tous les échelons du commandement : la brigade, la division, le corps d'armée, l'armée, le groupe d'armées, enfin le maréchalat, tant,

(1) Présentation du Maréchal Fayolle au public des Grandes Conférences Catholiques à Bruxelles.

à chacune des expériences faites, vous grandissiez en proportion du champ donné à votre activité et vous vous imposiez à tous par une puissance d'initiative, une richesse de science militaire, toujours en rapport avec l'étendue des services qu'il fallait rendre à la cause commune.

Vous voilà loin de ce Cours d'Artillerie que vous professiez à l'École de Guerre, loin surtout de ces rosiers de Clermont que vous vous occupiez à tailler quand la guerre vint vous arracher à une retraite où vous étiez heureux d'être arrivé après une vie de labeur fécond qui n'avait cependant révélé qu'une partie de vous-même. Vous vous étiez toujours appliqué à passer inaperçu, n'ayant d'autre ambition que de servir la France et la civilisation chrétienne, deux causes inséparables ! n'ayant d'autre but que de réaliser ce que votre admirable mère précisait dans son adieu de guerre qui fut, hélas ! aussi celui de sa vie terrestre, rappelant et résumant toute son œuvre éducatrice : « Va, mon fils, fais ton devoir, tout ton devoir ! »

Les roses de Clermont ! Je les ai rappelées, car il faut que vous connaissiez, Mesdames, cette particularité charmante du caractère de « notre » Maréchal : il a toujours aimé cultiver plutôt des roses que des lauriers. Il recherchait les unes, il a fallu lui imposer les autres.

C'est que vous saviez, Monsieur le Maréchal, que si les lauriers n'ont pas d'épines, ils ont le cruel revers du sang versé, le beau sang de France qui vous arrachait des larmes amères, les soirs de bataille, comme si les corps qui jonchaient la plaine, étaient ceux de vos propres enfants.

Force et bonté, voilà surtout ce qui vous caractérise et qui rayonne de votre physionomie physique et morale en lui donnant un si irrésistible attrait.

Vous avez dit un jour, qu'on parlait d'un de vos plus admirables collaborateurs, le Général Barbot, mort héroïquement au champ d'honneur, le soir d'une bataille que vous aviez gagnée ensemble : « Barbot, c'est un des plus beaux types d'humanité que j'ai rencontrés ».

Monsieur le Maréchal, que votre modestie que je ne dois pas connaître en ce moment, me le pardonne, mais je sais bien et mes auditeurs m'en voudraient de ne pas le proclamer, que si le Général Barbot revenait ici vous rendre témoignage, il dirait de vous exactement ce que vous disiez de lui.

Aussi est-ce parce que vous personnifiez si complètement à nos yeux les grandes forces et les grandes vertus qui ont créé à travers les âges et sauvé, au cours de la dernière guerre, la civilisation latine, que votre seule présence parmi nous, Monsieur le Maréchal, est une joie et un honneur dont nous vous sommes profondément reconnaissants.

V. BRIFAUT,
Membre de la Chambre des Représentants.



Les responsabilités de l'Allemagne dans la guerre (1)

Que l'Allemagne ait voulu la guerre et l'ait imposée à l'Europe, la question ne fait aucun doute.

La démonstration de cette vérité a déjà été faite à maintes reprises, sans contestation possible, par les personnages les plus autorisés : historiens, diplomates, hommes d'État, etc.

Elle s'y était d'ailleurs préparée ostensiblement et, devant la progression incessante de ses armements, ses voisins de l'Ouest et de l'Est sentaient chaque jour davantage peser sur eux la menace d'un conflit prochain.

L'Allemagne demeure donc entièrement responsable de toutes les ruines, de tous les désastres que cette guerre atroce a entraînés et du trouble qu'elle a jeté sur le monde.

Et de suite une question se pose : Pourquoi a-t-elle voulu la guerre ? Uniquement par ambition, ou plus exactement par orgueil, car son ambition n'a été que la conséquence de son orgueil.

Elle n'en avait aucun besoin. Sa prospérité était extrême ; ses richesses allaient sans cesse en augmentant ; sa population débordait de toutes parts, non seulement sur l'Europe, mais dans le Nouveau Monde.

Il semblait qu'elle n'eût qu'à continuer à travailler dans la paix pour que sa situation devint prépondérante dans l'Univers.

Elle n'a pas voulu, elle n'a pas eu la sagesse d'attendre.

(1) Conférence donnée à Bruxelles, Anvers, Liège, Mons, Charleroi et Namur sous les auspices des Grandes Conférences Catholiques.

Dans mes jeunes années, on m'enseignait que l'orgueil est le péché par excellence, le péché capital, parce qu'il est à l'origine de tout mal.

J'avoue qu'alors je ne comprenais pas très bien, faute de connaître la nature de l'homme et son histoire ; depuis, l'expérience m'a largement démontré la vérité de cet enseignement.

L'orgueil est destructeur de l'individu, de la famille, des peuples eux-mêmes et la raison en est bien simple, il obnubile l'entendement et fait perdre le sens des réalités.

Celui qui est pris par l'orgueil voit faux, d'autant plus faux qu'il voit plus grand ; il se perd lui-même en croyant développer et assurer sa puissance.

Le paganisme avait déjà reconnu cette vérité avant que le christianisme l'eût affirmée et justifiée : *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

Pendant les années qui ont précédé la guerre, l'Allemagne était visiblement en proie au délire de l'orgueil et de cette folie ses dirigeants, philosophes, savants, écrivains, sont responsables parce qu'ils l'ont soigneusement développée et entretenue. Ils ont intoxiqué le cerveau de leur peuple et déformé sa mentalité ; ils l'ont conduit eux-mêmes à la catastrophe.

Grisés par l'extraordinaire extension de la grandeur et de la puissance allemandes, à la suite des victoires remportées contre l'Autriche en 1866, contre la France en 1870, les intellectuels de l'Allemagne en étaient venus à proclamer que le peuple germanique était prédestiné, qu'il était le peuple élu et de droit naturel, comme aussi de droit divin, chef de tous les autres, qu'il lui appartenait dès lors de se mettre à la tête de l'humanité et de la conduire.

Vers quelles destinées ? Cela restait obscur, mais on le devine ; d'ailleurs il importait peu, l'essentiel était que de cette primauté l'Allemagne retirât d'abord tous les avantages et les richesses que donne la puissance, et c'est ainsi que dans ce rêve gigantesque nous voyons apparaître au fond les appétits de l'homme, la faim et la soif de l'or, la passion de toutes les jouissances matérielles.

Pour réaliser ce rêve, il n'y avait point d'autre moyen que la guerre, l'éternel moyen qu'ont employé tour à tour les conquérants et les dominateurs de la terre, la guerre pour prendre aux autres leur bien, pour annexer de fertiles contrées, pour conquérir des débouchés sur la mer, d'où l'on rayonne sur le monde.

De là l'idée du *Mittel Europa*, s'étendant de la mer du Nord à la Méditerranée ; de la mer du Nord, d'où partent les chemins du Nouveau Monde, à la Méditerranée qui ouvre des accès directs vers l'Afrique et l'Asie. Et ce *Mittel Europa* devait singulièrement déborder sur l'Occident et l'Orient de l'Europe !

A ne parler que de la France et de la Belgique, nous savons de source certaine, puisque l'Allemagne l'a déclaré ouvertement, ce que, vaincues, elles deviendraient :

La France devait céder : toutes ses colonies, y compris le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, tous les territoires au nord d'une ligne allant de l'embouchure de la Somme à Lyon, soit plus d'un quart de son sol, avec 15 millions d'habitants.

Quant à la Belgique, elle était rayée de la liste des nations et devenait en entier terre allemande.

C'était la fin de nos deux patries, l'une disparaissant, l'autre ne formant plus qu'un champ d'exploitation pour l'industrie et le commerce allemands.

Tel était le sort qui nous attendait. Encore une fois, il n'y a là aucune exagération ; ce n'est pas une hypothèse, mais un fait avéré, certain ; nous n'avons pour en rester convaincus qu'à relire les innombrables écrits ou discours où l'avenir du peuple allemand était exalté et prôné par ses intellectuels.

Si la fortune des armes nous eût trahis, c'est sous cette forme d'écrasement que l'Allemagne nous aurait imposé sa paix, la paix « de la poudre sèche et de l'épée aiguisée », la paix de la force et de la servitude.

Nous savons d'ailleurs par les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest de quelle façon l'Allemagne entend les conditions de paix quand elle est victorieuse.

Aujourd'hui qu'elle est à terre, elle réclame impérieusement ce qu'elle appelle la paix de la justice et du Droit, — il faut entendre par là la liberté pour elle de reprendre son œuvre de préparation à la guerre, le droit de redevenir l'Ogre de l'Europe.

En vérité, le monde n'avait pas encore vu pareil exemple de cynisme et d'impudeur.

* * *

Pour atteindre son but de domination, l'Allemagne avait fait un plan de guerre grandiose, simple, trop simple même comme nous le verrons tout à l'heure, en tout cas très redoutable.

Dans l'obligation où elle se trouvait de faire face à la Russie et à la France, elle avait fait une première répartition de ses forces en deux parts : le minimum à l'Est, en Masurie et Posnanie, contre la Russie ; le maximum à l'Ouest, contre la France.

Le projet d'emploi en découlait, il était : défensive sur la frontière orientale, tandis que l'Autriche attaquerait par la Galicie, formant tenaille sur le saillant russe de la Pologne, et offensive violente à l'Ouest.

La rapidité d'action était à la base de la manœuvre ; il s'agissait en effet de mettre dès la première bataille générale les armées françaises hors de cause, puis de reporter la masse des forces contre la Russie dont on escomptait les lenteurs de mobilisation.

En stratégie, cela s'appelle la manœuvre par les lignes intérieures. L'empereur Napoléon l'avait déjà employée sur une échelle restreinte, au début et à la fin de sa prodigieuse carrière : au début, en 1796, en Italie, contre les colonnes autrichiennes descendant des Alpes vers la plaine du Pô ; en 1814, pendant la campagne de France, contre les armées d'invasion s'avançant vers Paris par les vallées qui convergent sur la capitale.

Il ne déplaisait pas aux Allemands, dans leur goût du « Kolossal », de reprendre pareille manœuvre sur l'échiquier européen, entre la Russie et la France, grâce à leur système de voies ferrées orientées précisément de l'Est à l'Ouest.

Donc tout reposait sur la rapidité de la manœuvre. Mais pour aller vite en France, il était indispensable de tourner la ligne fortifiée des Vosges et des Hauts de Meuse, la barrière Belfort, Epinal, Toul, Verdun et pour cela deux moyens : agir par la droite, c'est-à-dire la Belgique, ou par la gauche, c'est-à-dire la Suisse.

Pour ceux qui avaient étudié ces deux hypothèses, le doute n'était pas possible, ce serait par la droite que se produirait le mouvement débordant et cela pour les raisons suivantes :

1° Le prolongement de la ligne des centres de gravité des forces allemandes : Berlin, Magdebourg, Cologne, passait par Bruxelles et cette direction mène à Paris par le chemin le plus court ;

2° En occupant dès le début des opérations la Belgique, l'Allemagne préparait, *ipso facto*, son annexion définitive ;

3° La Belgique ! c'était également le chemin de la mer du Nord, des ports d'Anvers, Ostende, Dunkerque, Calais, d'où l'on menace l'Angleterre.

En réalité le but de guerre allemand visait, à ne considérer que l'Ouest : la France, la Belgique et l'Angleterre... sans parler de la Hollande qui devait ensuite tomber tout naturellement, comme un fruit mûr, dans le domaine germanique.

Sentez-vous maintenant l'énormité des convoitises allemandes ?

Aussi la violation de la neutralité de la Belgique apparaissait-elle comme certaine à ceux qui, connaissant la mentalité allemande, savaient qu'elle ne se laisserait pas arrêter par ce crime effroyable qui engageait sa responsabilité devant l'univers entier.

La fin justifie les moyens, ont sans doute répété les chefs de l'Allemagne et ils comptaient bien que dans l'éclat de la victoire disparaîtrait l'odieux de l'attentat.

En fait, ils étaient persuadés qu'ils entraient en campagne avec 95 % de chances favorables et si on fait abstraction de la Providence... et des forces morales, on doit reconnaître qu'ils en avaient bien 80 % pour eux.

On a souvent répété que l'Allemand manque de psychologie. Il est certain que dans l'élaboration de son plan de guerre, très beau au seul point de vue militaire, sa perspicacité s'est trouvée tout à fait en défaut ; il a commis les plus lourdes erreurs.

La première a été de croire que la Belgique laisserait passer ses armées sans se dresser devant elles, révoltée et frémissante, sans courir aux armes pour défendre sa liberté et sauvegarder son indépendance.

Pleine d'une arrogante confiance dans sa formidable puissance, l'Allemagne était persuadée que la petite armée belge, se sentant incapable d'arrêter le débordement des masses germaniques, se retirerait devant le torrent de l'invasion et lui laisserait le champ libre.

Le peuple belge est de la race de David, il a fait face au nouveau Goliath et s'il n'a pu, dès 1914, le frapper au front, il s'est jeté en travers de sa course pour l'entraver, la ralentir, et lorsqu'elle a été arrêtée sur l'Yser, ses troupes sont restées attachées aux flancs du géant pour les déchirer jusqu'au jour de la délivrance.

— Ici, qu'il me soit permis de rendre hommage à leurs Majestés le Roi et la Reine.

On a accusé notre époque de devenir de plus en plus réaliste, attachée aux seuls intérêts matériels ; on lui a reproché de désertier

hautes régions de l'idéal pour descendre et s'enliser dans la recherche des jouissances terrestres.

Or, je vous le demande, fut-il jamais un temps plus fertile en héroïsme ? Le sol de la France et de la Belgique est saturé du sang le plus généreux.

Et si nous remontons jusqu'aux jours lointains des croisades, y trouverez-vous figures de chevaliers plus nobles, plus éclatantes de beauté morale que celles de ces deux souverains faisant reposer toute leur confiance en Dieu et dans l'amour de leur peuple, affirmant alors qu'ils sont sans ressources, sans territoire, qu'aujourd'hui encore comme toujours, depuis que le Christ a libéré le monde de la servitude, le Droit prime la Force.

— Une autre erreur de l'Allemagne a été de supposer que l'Angleterre pourrait assister impassible à l'envahissement de la Belgique et à l'occupation des côtes de la mer du Nord.

Mais vraiment, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur son manque de psychologie, je ne puis admettre qu'elle se soit abusée à ce point. Non, l'Allemagne ne pouvait espérer que, devant l'imminence du danger qui la menaçait, l'Angleterre resterait les bras croisés. Pour moi elle était persuadée, qu'après avoir traversé librement les plaines de la Belgique, elle aurait le temps d'écraser les divisions anglaises, cette petite armée qu'elle osait qualifier de « misérable », qu'elle aurait le temps de se rabattre sur la gauche française et de l'envelopper avant que l'Angleterre ait pu former des armées nouvelles.

Dans ses calculs aussi orgueilleux qu'insensés, elle devait aller de déception en déception.

Certes nos trois pays ont été également grands dans cette mémorable année de 1914, d'où dépendait le sort de la campagne. Mais, alors que les premières troupes de la Belgique et de l'Angleterre ne pouvaient être que des avant-gardes, la France avec la masse de ses forces formait le corps de bataille et ce corps de bataille a merveilleusement mis en échec la manœuvre initiale allemande.

Les Allemands prétendent aujourd'hui qu'ils n'ont pas été battus. Il faut pour soutenir une thèse aussi ridiculement fautive une inconscience ou plutôt un cynisme que notre esprit clair et droit ne saurait comprendre. Cette absurde négation des faits dans le moment même où elle en supporte les dures conséquences matérielles, cette obstination dans le mensonge n'ont qu'une explication, toujours la même, l'orgueil, l'orgueil poussé jusqu'au paroxysme, c'est-à-dire jusqu'à la négation de la vérité la plus éclatante.

C'est que l'Allemagne avait fait de sa force incoercible un dogme enseigné dans toutes les chaires, même celles qui s'élèvent dans les sanctuaires de la paix divine, sous les voûtes des églises et des temples.

Elle en prenait pour garant Dieu lui-même, qu'elle retirait aux autres nations pour en faire sa propriété privée et s'en réserver la protection. Le Dieu de l'humanité était devenu le vieux Dieu allemand. Tout ce qui est grand, noble et saint était par définition allemand et le droit de l'imposer au monde par la force devenait un devoir.

Que ses armées aient pu être battues, qu'elles aient reculé devant un adversaire méprisé, elle n'arrive pas à le concevoir et cela nous prouve de reste que sa mentalité n'a pas changé.

Nous sommes chez elle, sur le Rhin, nous occupons les plus belles de ses cités, celles où déjà Rome se gardait contre elle : Cologne, Bonn, Coblenz, Mayence, Worms et Spire ; elle a jeté ses armes à nos pieds ; elle a, honte suprême, conduit de ses propres mains sa flotte de guerre dans les ports anglais, elle a signé l'abandon de ses anciennes rapines : Pologne, Silésie, Schleswig, Alsace-Lorraine ; elle a enfin renoncé à toutes ses colonies. Que faut-il donc pour lui ouvrir les yeux sur sa défaite ?

Un jour que je manifestais mon étonnement à ce sujet à un vieux curé d'Alsace, il me fit cette curieuse réponse que je livre à vos réflexions :

« Voyez-vous, Monsieur le Général, pour comprendre l'âme allemande, telle que la Prusse l'a façonnée en la déformant, il ne suffit pas de l'étudier en philosophe, il faut encore la regarder en théologien.

» L'orgueil est le péché de Satan et nous en savons les conséquences ; c'est aussi le péché de l'Allemagne et le Génie du mal s'est incarné en elle.

» Prenons-y garde, elle ne changera pas plus que Satan et restera notre ennemie, toujours acharnée à notre perte.

» Pour moi, ajouta-t-il, c'est précisément sur ce fait que repose ma confiance : dans la lutte entre le bien et le mal qui se poursuit sur cette terre, jamais Dieu ne permettra que l'Allemagne satanique vienne à bout de la Gaule et de la Belgique chrétiennes ».

Il avait osé dire : « L'Allemagne satanique » ! L'Allemagne devenue le génie du mal ! L'Allemagne que le monde avait jadis aimée pour sa poésie et son mysticisme, l'Allemagne de Goethe et de Schiller, la douce et vertueuse Allemagne de Madame de Staël !

Non, vraiment, l'opinion de mon brave curé alsacien me paraissait tout de même un peu exagérée. Mais en fait, quand on réfléchit à l'énormité des crimes commis par les Allemands au cours de la guerre, à l'œuvre de destruction qu'ils ont poursuivie systématiquement en Belgique et en France, quand on songe à leur orgueil irréductible, à leur capacité de haine, à l'impossibilité où ils sont de se repentir, il faut bien reconnaître qu'il y a dans l'âme germanique une perversion vraiment diabolique.

J'y reviendrai tout à l'heure, mais auparavant laissez-moi le plaisir de vous montrer que dans cette longue et atroce guerre qu'ils nous ont imposée, les Allemands n'ont pas remporté sur le front occidental une seule victoire et qu'ils n'ont cessé d'aller de défaite en défaite jusqu'à la catastrophe finale.

II

L'histoire de la guerre est extrêmement complexe dans les détails, mais au contraire très simple dans les grandes lignes. On peut dire qu'elle se résume en trois grandes batailles :

celle de 1914, elle portera dans l'histoire le nom de bataille de la Marne ;

celle de 1916, c'est la bataille Verdun-la Somme ;

celle de 1918, ou bataille de France.

Les années intermédiaires, 1915 et 1917, sont des années de réfection, d'organisation de forces nouvelles, de création de matériels de plus en plus nombreux et puissants.

1914. — En août 1914, les armées françaises s'étaient loyalement déployées face à l'ennemi, entre le Luxembourg et la Suisse.

Attaquées avec violence en Lorraine et sur le Grand Couronné de Nancy, pendant que se déroulait la manœuvre d'enveloppement général à travers les plaines de la Belgique, manœuvre si heureusement retardée par l'héroïque défense de Liège, elles infligent un premier échec à l'adversaire en lui barrant la route de Nancy.

Mais il faut bien que la gauche se dégage et alors commence, après les durs combats de Charleroi, cette magnifique manœuvre en retraite qui conduira nos armées jusque sur la Marne. Comme nous reculons devant lui, l'ennemi croit tenir la victoire ; son rêve d'une guerre courte et rapidement décisive va se réaliser : encore quelques jours et, comme en 1870, il se rabattra sur les derrières des forces françaises pour les envelopper et d'un seul coup terminer la guerre à l'Ouest par de foudroyants succès.

Plein de confiance, il s'avance à marches forcées quand, à sa stupefaction, sur l'ordre de Joffre, les armées françaises font demi-tour dans le plus grand ordre et se jettent sur lui.

Il a négligé Paris où s'est formée l'armée de Maunoury ; cette armée l'attaque sur son flanc droit ; il cherchait notre aile, c'est la sienne qui est enveloppée.

Arrêté à droite devant Nancy et sur les Vosges, contenu au centre dans la région de Verdun et de l'Argonne, il est refoulé à gauche jusqu'à l'Aisne. Voilà ses débuts en 1914.

C'est en vain qu'il poursuit son idée première et jette ses réserves sur sa droite pour aboutir à sa manœuvre préférée, base de toute sa stratégie, l'enveloppement de l'aile. Bien qu'il opère par la corde de l'arc et sur ses propres lignes d'invasion, il n'arrive pas à devancer la riposte française ; la ligne de combat s'élève et monte droit au Nord, jusqu'à ce qu'enfin elle atteigne les rivages de la mer, où nous retrouvons nos valeureux amis les Belges qui n'ont cessé de leur côté de disputer pied à pied le sol sacré de leur patrie violée.

La barrière qui couvre le cœur de la France est désormais continuée ; elle s'étend sur plus de 600 kilomètres de la Suisse à la mer du Nord.

N'ayant pu empêcher sa formation, l'Allemand va tenter de la rompre de vive force.

Le flot de ses réserves continue à couler à travers la Belgique ; il les masse sur l'Yser. L'Empereur allemand, l'orgueilleux Seigneur de la Guerre, se rend au milieu d'elles et il y apparaît plus terrible que jamais. Un des plus grands drames de l'histoire de l'humanité va se jouer sous ses yeux, dans ce coin de terre où s'est réfugiée l'âme du peuple belge. Si les Germains l'emportent, la France, la Belgique, l'Angleterre s'écrouleront et la face du monde sera changée.

Leur chef est plein d'espoir. D'un côté, de puissantes masses alle-

mandes, homogènes ; de l'autre, un mince cordon de forces alliées, mal soudées ensemble, sans commandement unique.

Il exalte le moral de ses troupes par son verbe enflammé : l'épée allemande lourde et vengeresse, la valeur allemande, la grandeur allemande, la prédestination de l'Allemagne, tous les appels à la force allemande que le monde a entendus pendant quarante ans retentissent encore une fois, puis il lance ses bataillons dans la plus formidable attaque de front que l'histoire militaire ait enregistrée.

Ils s'y jettent tête baissée et semblables à des vagues qui déferlent en se dominant les unes les autres, ils se succèdent dans l'assaut furieux, jusqu'au moment où ils sont enfin contraints de s'arrêter devant une infranchissable muraille de cadavres.

Les Germains ont perdu la bataille décisive de l'Yser.

Devant l'Empereur allemand et ses armées d'invasion se sont dressés, irréductibles dans leur fermeté et grands comme les peuples qu'ils représentent, le Roi des Belges, Foch, French ; la liberté du Monde est encore une fois sauvagée.

A ce moment j'étais entre Lens et Arras, où la course à la mer m'avait laissé avec ma 70^e Division, et je me souviens très bien avoir eu, en apprenant la victoire de l'Yser, la sensation très nette que, dès ce jour mémorable, l'Allemagne avait perdu la guerre.

J'étais certainement un peu trop optimiste, car nous avons connu plus tard des périodes fort critiques, mais il ne me paraissait pas possible que l'ennemi pût réussir par la suite, alors qu'au maximum de sa force il avait échoué sur la Marne et l'Yser dans sa grandiose manœuvre initiale, échoué dans l'enveloppement de l'aile et dans la rupture directe du front.

Désormais l'avenir était pour nous ; la conscience du monde avait le temps de s'éveiller et de se reconnaître.

1916. — En 1916, l'Allemand prend pour objectif le saillant de Verdun, et pendant plus de quatre mois il y montre la même furie que sur l'Yser. Sa tactique est devenue d'une brutalité inouïe ; elle consiste à faire le vide devant lui par des bombardements incessants de jour et de nuit ; les villages, les bois, tout est rasé, la terre elle-même disparaît, si bien qu'aujourd'hui l'herbe ne repousse plus sur la roche mise à nu.

Ceux-là seuls qui ont visité le champ de bataille de Verdun peuvent se rendre compte du degré d'horreur que la dévastation causée par la guerre, telle que le « Boche » la pratique, peut atteindre, sans d'ailleurs arriver à comprendre comment les troupes de Pétain ont pu tenir dans cet enfer.

Au moment où l'ennemi va aborder le corps de la place, Joffre déclenche, dans une attaque anglo-française, la contre-offensive de la Somme. Quinze jours après, Verdun était dégagé, les souffrances de la ville martyre prenaient fin, et à l'entrée de l'hiver, lorsque toutes les réserves allemandes se trouverent dérivées du côté de la Somme, nous rentrions en vainqueurs dans les ruines de Douaumont.

La bataille de 1916 avait commencé le 21 février et elle se terminait au milieu de décembre par une nouvelle défaite de l'Allemagne. Elle avait duré dix mois consécutifs, sans interruption. Elle nous coûtait, hélas ! terriblement cher : des centaines de milliers d'hommes étaient tombés et une grande étendue de notre territoire était dévastée, réduite en cendres ou en poussière.

1918. — En 1918, l'occupation de la Belgique, et le siège que les armées de la Germanie faisaient de la France duraient depuis près de quatre années, quand l'ennemi résolu à en finir avant que la masse des forces américaines fût en mesure d'intervenir, multiplie ses assauts, semblable à un fauve se jetant tantôt à droite, tantôt à gauche, sur les barreaux de fer de la barrière qui l'arrête.

1^o En mars, il attaque entre Somme et Oise, sur la droite anglaise, dans le but de nous séparer de nos alliés et de s'ouvrir à la fois le chemin de Paris et celui de la mer. Le front est rompu sur une étendue de 60 kilomètres, mais il se reforme en s'incurvant devant les divisions françaises accourues au secours de nos alliés ; c'est la poche de Montdidier.

2^o En avril, nouvelle attaque et nouvelle rupture du front sur le centre anglais, en direction de la mer ; l'ennemi est encore barré ; c'est la poche du Kemmel.

3^o En mai, l'Allemand se rue sur le Chemin des Dames que nous avons été dans l'obligation de dégarnir pour aller à l'aide des Anglais et où quelques divisions tiennent des fronts démesurés. Les lignes successives de défense comprises entre l'Oise et la Montagne de Reims cèdent sous son effort violent et il s'enfonce jusque sur la Marne, vers Château-Thierry et Dormans ; c'est la poche de Château-Thierry.

Les armées françaises sont menacées d'être coupées en deux et il semble bien que cette troisième brèche soit irréparable. Cependant l'ennemi ne réussit pas à passer et, comme aux mauvais jours de 1914, sur cette même rivière de la Marne qui depuis 2000 ans sert de barrière aux invasions germaniques, nous tenons encore par des prodiges de valeur.

4^o En juin, il se jette sur le saillant de Compiègne, entre la poche de Montdidier et celle de Château-Thierry, dans le but de les réunir et de sortir ainsi de la situation périlleuse dans laquelle ses précédents insuccès l'ont placé.

Cette fois il n'ira pas loin : en vingt-quatre heures, une contre-attaque de cinq divisions le cloue sur place. Est-ce que la bête commencerait à s'épuiser ?

5^o Cependant, en juillet, il fonce encore sur le saillant de Reims, l'attaque, il a proclamé que ce serait la dernière, — c'est le *Friedensturm* — s'étend sur un front énorme, de l'Argonne à Château-Thierry. Elle est contenue en Champagne par la plus habile des manœuvres, mais le passage de la Marne est forcé à Dormans et le flot d'invasion commence à couler vers Epernay.

Qu'importe ! notre haut commandement a prévu les événements et organisé la riposte.

Le 18 juillet, deux armées de contre-offensive débouchent en surprise, en avant de la forêt de Villers-Cotterets et de l'Ourcq, et viennent s'enfoncer jusque sur les derrières de l'ennemi.

C'est le commencement de la débâcle ; l'Allemand n'a que le temps de repasser la Marne ; il recule, remonte en hâte vers le Nord et quelques jours après il a évacué la poche de Château-Thierry.

A ce moment, les armées alliées s'ébranlent sur tout le front pour l'attaque générale ; les poches de Montdidier, du Kemmel, de St-Mihiel sont tour à tour réduites. Continuant leur marche victorieuse, Français, Anglais, Belges et Américains traquent l'ennemi de toutes parts ; partout il recule et le 11 novembre, quand il tombe à genoux et demande grâce, il était acculé, de son propre aveu, au plus colossal désastre militaire qui se puisse imaginer : des armées entières étaient coupées du Rhin et sur le point d'être capturées avec des milliers de canons.

Il n'y a échappé que parce que les Alliés, poussés par un sentiment d'humanité peut-être trop généreux et voyant plus le présent que l'avenir, n'ont pas voulu qu'une seule goutte de sang coulât encore dans le but d'augmenter l'éclat d'un triomphe qui couronnait quatre mois de combats sans cesse victorieux.

Vous voyez combien j'avais raison de vous dire que depuis le début de la guerre, sur le front occidental, les armées de la Germanie, si confiantes dans leur nombre et si fières de leurs forces, avaient toujours marché de défaite en défaite, bien que la criminelle violation de la neutralité de la Belgique les eût placées au début dans une situation éminemment favorable.

Nous comptons les morts et les blessés par millions, la Belgique avait été pillée, martyrisée, tout le Nord de la France était changé en un désert couvert de ruines, mais le Droit avait vaincu la Force brutale et la liberté morale et intellectuelle du monde était sauvée.

III

L'Allemagne a commis contre l'humanité un premier crime inexpiable en déchaînant sur le monde, dans sa folie de grandeur et pour la seule satisfaction de ses appétits de conquête, une guerre à laquelle manquait même l'ombre d'un prétexte.

Elle en a commis un second en violant, en dépit des traités les plus solennels, la neutralité de la Belgique.

Et ces crimes ne sont rien en comparaison de l'accumulation d'horreurs que ses armées ont commises dans la conduite de la guerre elle-même.

Comment expliquer qu'une nation chrétienne ait pu descendre à un tel degré de barbarie, d'autant plus horrible qu'elle se doublait de toutes les ressources de la science moderne ?

C'est humainement impossible.

Et de fait, aujourd'hui, incapables de trouver une justification quelconque, les Allemands se bornent à nier.

Ils crient sur les toits qu'ils n'ont fait la guerre que pour se défendre et qu'ils l'ont poursuivie de la façon la plus loyale ; s'ils ont envahi la Belgique, c'était uniquement pour la protéger.

Par malheur pour eux, les rapports d'enquête ont été publiés et jamais réquisitoire ne fut plus accablant en même temps que plus affreux.

Je ne veux pas insister sur ce sujet douloureux et je n'en finirais pas d'ailleurs si je voulais relever tous les actes d'inutile cruauté dont j'ai été personnellement le témoin.

Je me bornerai à rappeler l'abominable spectacle que j'ai eu sous les yeux lorsque, en 1917, l'armée que je commandais alors a réoccupé la région entre Oise et Somme que notre adversaire avait abandonnée pour se replier sur la ligne Hindenburg.

Tout le pays était systématiquement ravagé, — je ne parle pas des routes, canaux et chemins de fer, il pouvait là arguer de propriétés publiques et de la nécessité de ralentir notre poursuite, — mais dans les villages il ne restait pas une maison intacte, pas une. Avant leur retraite, les Allemands avaient rompu à la minute les poutres maîtresses de façon à déterminer leur éroulement sous un amoncellement de matériaux inextricable ; dans la campagne, tous les arbres, y compris les arbres fruitiers, des pommiers centenaires, avaient été coupés à la hache ou à la scie ; les puits étaient empoisonnés avec du fumier, avec des cadavres ; dans les abris, les caves encore intactes, ils avaient monté des machines infernales ou à retardement.

Encore avaient-ils eu grand soin de ne faire toutes ces destructions qu'après avoir rassemblé et envoyé par trains entiers en Allemagne les meubles et objets de valeur.

Tout cela se faisait avec ordre et méthode, car il ne faut pas oublier ce fameux esprit d'organisation qui, paraît-il, fait partie essentielle du Génie allemand.

Ce peuple n'a pas seulement le goût, la passion du mal, il y excelle, il y est vraiment grand.

Quel autre que lui sur terre eût été capable d'inventer les jets de liquides enflammés, les nappes de gaz délétères et aussi les obus dits « spéciaux » qui portaient dans nos rangs la mort par l'asphyxie ou le poison.

On trouve encore un peu partout en France, plus de trois ans après la guerre, des malheureux qui achèvent de mourir pour avoir respiré les produits de leur infernale chimie.

Je n'apporte ici aucun sentiment de haine, — je n'ai point d'autre but que de contribuer à empêcher le retour de pareilles atrocités, — mais je ne puis pourtant pas dissimuler la vérité ; je dois crier mon indignation et proclamer que les troupes allemandes qui — je le dis en même temps — se battaient avec un admirable courage et une science tactique exemplaire, se sont conduites en France et en Belgique comme des bandes de sauvages qui seraient parfaitement disciplinées et instruites dans l'art du brigandage.

Encore une fois pourquoi ? Comment résoudre cette énigme et comprendre une attitude tellement en opposition avec la valeur intellectuelle du peuple allemand ?

On en a donné diverses explications :

D'abord la férocité native du Germain, telle que l'a définie Tacite. Cependant il est difficile d'admettre que, depuis ce temps éloigné, il ne se soit pas amélioré, sous l'influence du Christianisme, et d'autre part il faut bien remarquer que lors des précédentes invasions, en 1814 et en 1870, il n'a pas montré la même perversité.

Je sais bien que depuis 1870 la haine contre la Gaule, qui depuis deux mille ans se dresse en travers des projets de conquête et de domination de la Germanie, avait été soigneusement attisée par les fanatiques de la « Kultur ».

De là sans doute l'aversion de l'Allemand contre notre histoire et l'acharnement qu'il a montré à détruire nos monuments, nos églises, les antiques demeures, tous les vestiges du passé. Il n'est pas jusqu'aux vieilles demeures qu'il n'ait cherché à faire disparaître, « *Etiā periere ruinae* ».

On a aussi invoqué son système de la terreur qui avait la prétention d'être humanitaire, en diminuant la durée de la guerre et par conséquent les maux qu'elle entraîne, en la rendant tellement cruelle qu'elle devait apparaître comme insoutenable aux peuples envahis et amener leur prompte soumission.

Oui, là est la vraie raison ; cette horrible doctrine était certainement la sienne et nous retrouvons bien là son manque de psychologie.

Mais il y a autre chose, et de très positif. L'Allemagne nous faisait avant tout une guerre de conquête économique. Quand elle dévastait nos territoires, rasait nos villages et abattait nos forêts, quand elle saccageait nos usines et noyait nos mines, elle songeait à l'après-guerre et à l'accaparement des marchés du monde. Le soldat allemand était doublé du marchand avide d'or et de toutes les jouissances terrestres.

Je suis décidément de l'avis de mon brave curé d'Alsace : pour bien comprendre l'âme allemande, il faut se placer au point de vue théologique et songer au rôle dans le monde du Génie du Mal.

IV

Une aussi effroyable accumulation de crimes méritait certes une terrible expiation et le moins que le monde fût en droit d'exiger était

que l'Allemagne fût mise dans l'impossibilité absolue de recommencer. En est-il ainsi ?

La France et la Belgique sont-elles désormais assurées de leur avenir ? Nos enfants pourront-ils vivre dans la paix ou bien devons-nous penser que les sacrifices consentis par leurs pères n'auront servi qu'à marquer un court temps d'arrêt dans la lutte vingt fois séculaire qui se poursuit entre Germains et Latins ?

Est-il possible que notre territoire soit encore ravagé et les villes que nous commençons à relever à grand-peine seront-elles une fois de plus détruites, plus sûrement encore que par le passé, car Dieu sait quelles terribles formes prendra la guerre aérienne ?

Telle est la question angoissante qui se pose trois ans après la fin des hostilités.

Je n'ai pas à discuter ici le Traité de paix, ni les conditions dans lesquelles il a été rédigé ; la France et la Belgique l'ont signé, cela suffit ; elles sont résolues à le prendre pour règle de leur conduite future.

Il n'en reste pas moins qu'aux garanties matérielles, positives, efficaces, certaines, le Traité de paix a préféré des garanties morales.

Or, que valent ces dernières vis-à-vis d'un adversaire qui ne connaît qu'une loi, celle de la Force, qu'un droit, celui du plus fort ?

Regardez ce qui se passe à l'heure présente :

L'Allemagne s'est engagée à désarmer et cette obligation est la base même du Traité.

Or, sa principale préoccupation n'est-elle pas de reconstituer ses forces, par tous les moyens, sous toutes les formes de *Polizeiwehr*, de *Bürgerwehr*, d'*Orgesch* ou autres *Wehr*, de façon à pouvoir d'abord se libérer de ses engagements et ensuite imposer à nouveau sa volonté au monde ?

Sans doute, il y a la Société des Nations. Mais que donnera-t-elle ? Où sont ses moyens d'action ? Existeront-ils jamais ? Qui peut le dire ? L'expérience fait défaut.

Venons-en au fait brutal, aux réalités tangibles.

Alors que tout s'écroulait autour de l'Allemagne, que le colosse russe se dissolvait dans l'anarchie, que l'Empire d'Autriche s'effondrait pour jamais, elle seule restait debout, elle seule cause de tout le mal !

Elle reste debout avec soixante millions d'habitants. Peut-être réussira-t-elle à se rattacher un jour ou l'autre les dix millions de Germains d'Autriche que le Traité a laissés isolés comme une proie toute désignée pour elle.

Elle est intacte, ses villes sont prospères, ses campagnes florissantes ; toutes ses usines sont en marche ; déjà elle repart à la conquête économique des marchés du monde.

En face, nous sommes, nous, quarante millions de Français et huit millions de Belges. Notre territoire est dévasté et nos forces de production sont désorganisées. Il faudra à la France cinquante ans au moins pour relever ses ruines et rendre à ses campagnes leur antique parure d'arbres et de forêts.

A l'Orient de l'Allemagne, nul contrepoids, car il faudra bien, je pense, un certain temps avant que les nouvelles nations, telles que la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, les petites républiques issues de la grande Russie prennent corps, s'organisent et arrivent à l'âge adulte.

— Je ne suis certes pas pessimiste, mais enfin je suis bien obligé de déclarer que je ne crois pas que la guerre ait à jamais disparu de la surface de la terre.

Elle réparaitra, elle éclatera à nouveau. Où ? Quand ? Comment ? Cela est le secret de Dieu.

Un jour pourra venir où l'Allemagne aura les mains libres et où nous serons, Belges et Français, seuls en face d'elle.

Et alors que se passera-t-il ?

Exactement ce qui s'est passé en août 1914, et pour les mêmes raisons.

Pour que le Traité produisît son plein effet, il faudrait que la mentalité allemande changeât ; or elle ne changera pas ; ce qui se passe depuis l'armistice le démontre largement. Déjà, alors que nous avons encore le pied sur elle, elle est arrogante, chicanière, menaçante. Même elle tire vanité de son attitude : Ne sait-elle pas que celui-là seul est réellement vaincu qui avoue sa défaite et la reconnaît ?

Il serait puéril de nous faire des illusions et plus qu'imprudent de compter sur d'autres que nous-mêmes.

Nous ne pouvons donc désarmer que dans la mesure où l'Allemagne restera elle-même désarmée et notre premier devoir est de maintenir chez elle nos commissions de contrôle tout le temps nécessaire.

A tout prendre, nous n'avons qu'une seule garantie, l'occupation du Rhin. Celle-là est réelle, car il serait facile de démontrer que toute reprise de la guerre est impossible tant que nous tiendrons le Rhin.

Encore cette occupation est-elle temporaire et conditionnelle. Tirons au moins du Traité tout ce qu'il peut donner. Relisez les articles 428 à 430, ce dernier en particulier ; c'est sur cette page du Traité que dans l'avenir portera tout le débat.

Il est bien inutile, je pense, que je dise que le sort de la France et celui de la Belgique sont désormais liés par la force même des choses.

Quels que soient les dangers futurs qui peuvent nous menacer, je demeure plein de confiance dans l'avenir de nos deux pays, parce que je sais bien que le Droit et la Justice ne peuvent périr, mais encore faut-il que nous ayons sans cesse présente à l'esprit cette vérité :

Aidè-toi et le Ciel d'oïdera.

MARÉCHAL FAYOLLE



Politique belge et politique rhénane (1)

II. Le problème militaire et financier

Si l'union politique de la Rhénanie avec la Belgique, loin d'affaiblir l'organisme constitutionnel de celle-ci, serait, au contraire, de nature à le fortifier en supprimant les causes de discordes intérieures qui le rongent, cette perspective reste une vaine hypothèse dont il serait dangereux de chercher à hâter la réalisation. — Au point de vue militaire et économique, au contraire, la politique rhénane peut avoir sur la politique belge, une répercussion beaucoup plus rapide.

Le problème militaire présente toujours, hélas ! un intérêt d'actualité. Peut-être sera-t-il permis à l'auteur de ces pages de rappeler que dès 1908, dans un volume intitulé : « *Serons-nous envahis ?* » il avait jeté un cri d'alarme qui lui valut, à cette époque, l'épithète d'alarmiste au point de vue international, comme plus tard, à la recherche d'un trait d'union entre le Capital et le Travail, et l'étude d'une réforme parlementaire dont le fondement serait la communauté des intérêts — au lieu de la discorde des partis — et le couronnement la représentation des compétences — au lieu de celle des opinions — lui méritèrent successivement, le reproche de démagogie au point de vue social, et d'utopie au point de vue politique (2).

Ne cherchons pas si les dernières accusations sont plus fondées que la première. L'écrivain dont l'unique souci est le bien public, s'en remet au verdict impartial du Temps qui efface les idées quand elles sont stériles et les consacre quand elles sont fécondes.

Nul ne peut se faire d'illusion sur les intentions belliqueuses

(1) Voir la *Revue* du 24 mars 1922.

(2) *Serons-nous envahis ?* Bruxelles, A. Dewit, 1909.

L'association du Capital et du Travail, Paris, chez Rivière, et Bruxelles, chez Goemaere, 1914. Ouvrage couronné par l'Institut de France.

La représentation nationale au lendemain de la Paix. Méditations d'un combattant. Paris, Bloud et Gay, 1916.

Dans une étude comparative intéressante, une revue socialiste a montré la singulière convergence d'idées qui se manifeste entre ce dernier ouvrage et ceux de MM. A. Prins : *La Démocratie après la guerre* — E. Vandervelde : *Le Socialisme contre l'Etat*. — De son côté, M. Walther Rathenau, ministre du Reich, dans son ouvrage *La triple Révolution*, a démontré que l'évolution actuelle du monde doit aboutir à la création d'une série d'assemblées législatives correspondant à chacun des grands intérêts sociaux, constitués en régions autonomes, sous le contrôle du pouvoir central. C'est précisément la thèse que nous avons soutenue en 1916. Le grand industriel allemand qui ne passe point pour un utopiste, a dit lui-même à ses contradicteurs : « Vous nommez utopie ce qui nous contrarie » (*Ouvr. cit.*, p. 125). *Fas est ab hoste doceri.*

d'une très notable partie de l'Allemagne après la conclusion d'une paix trop bénigne pour la dompter, trop mortifiante pour ne la point exaspérer. Au cours des consultations de la Haute Commission Interalliée dans le monde ouvrier, un délégué s'étant plaint du maintien, désormais inutile, de la commission de contrôle militaire, M. Tirard, Haut Commissaire français, répondit par ce fait significatif : A Eisenach, en Saxe, la Commission vient de découvrir dans une usine 300 canons représentant, en obusiers de 105, l'armement de 28 divisions. Le procès-verbal a été contresigné par la police du Reich. — Quelques gestes de dénégation s'étant produits dans la salle, M. Tirard se tourna vers le Reich-Kommissar présent en le priant d'informer ou de confirmer l'exactitude du récit. Le Prince von Hatsfeld ne put qu'incliner la tête (1).

Sans exagérer la portée de l'incident, il est impossible de n'y point voir un symptôme caractéristique des dispositions du Reich ; elles se manifestent d'ailleurs par d'autres indices plus inquiétants encore.

L'article 160 du Traité de Versailles autorise l'Allemagne à conserver une armée de 100.000 hommes « exclusivement destinée au maintien de l'ordre sur le territoire et à la police des frontières ». Comment concilier ce texte avec le règlement d'artillerie publié au mois de février 1922, qui porte : « Le but unique de l'instruction des troupes est le combat » ?

Le Traité de Versailles interdit au Reich d'avoir une aviation militaire. Dans l'« Instruction sur la conduite des Grandes unités » — titre déjà révélateur — on relève cette phrase : « Pour la répartition et l'emploi des formations d'aviation, on a pris pour base une armée équipée à la moderne et destinée à livrer des combats décisifs ».

Le 28 janvier 1912, le Ministre de la Guerre déclare en plein Reichstag : « Notre armée actuelle n'est qu'une armée de transition » et le capitaine von Pfeiffer, l'un des rédacteurs des règlements militaires, précise la portée de la phrase, en ces termes : « Notre armée actuelle doit, en toutes circonstances, se considérer comme une armée de cadres qui attend le moment où un nouveau groupement de puissances permettra au peuple en armes, actuellement en congé, de rentrer sous les drapeaux ».

Les organes universitaires font écho à ces paroles et témoignent des dispositions de la jeunesse, en reproduisant un article du *Post* du 25 juin 1913 : « La guerre est la manifestation la plus sublime et la plus sainte de l'activité humaine. Moquons-nous à plein gosier, des vieilles femmes à pantalon d'homme, qui craignent la guerre, se lamentent et disent que la guerre est cruelle et haïssable. Non, la guerre est belle » (2).

Qui donc, en présence de ces faits, oserait parler de désarmement ?

La question se pose dans des conditions d'autant plus angoissantes pour la Belgique, que, forcée de rester armée jusqu'aux dents, par l'attitude du Reich et une frontière stratégique moins favorable encore que celle de 1914, elle a à supporter des charges militaires trop lourdes pour ses épaules.

Que la position stratégique de la Belgique soit moins solide aujourd'hui qu'avant la guerre, c'est ce qui résulte d'une remarquable étude publiée récemment et unanimement attribuée au chef d'État-Major de l'armée belge :

« Si l'on jette un coup d'œil sur la carte, on constate que le tracé actuel de la frontière, belgo-française-allemande nous met dans une situation défavorable par rapport à celle de 1914. Avant

(1) Séance du 16 décembre 1921.

(2) Voir un article du lieutenant-colonel RIBOU, dans le *Temps*, n° du 10 mars 1922.

moments, et quand il les comparera à l'enthousiasme général, éveillé dans toute la Pologne par la nouvelle de son avènement au Trône de Saint Pierre, il acquerra la conviction inébranlable, que l'incident mentionné n'a ni entamé ni affaibli la confiance et l'amour que la Pologne ressentait pour son Nonce Apostolique et dont elle dépose l'hommage aux pieds du Pontife suprême de l'Église.

* * *

Le Nonce en Pologne était, dans la plus haute acception du mot, un homme intérieur, un homme de prière. Ce n'était un mystère pour personne, que quand il avait une grave décision à prendre, il priait longtemps, la nuit, devant le Tabernacle de son oratoire, pour invoquer les lumières divines. Ses jugements et ses décisions étaient toujours puisés dans la prière. On pouvait de même reconnaître l'homme de vie intérieure intense, due à l'oraison et au recueillement, dans la conversation du Nonce et dans les vues qu'il énonçait. Elles étaient toujours inspirées par une profonde compréhension des hommes et des faits, témoignaient d'une rare culture intellectuelle, et s'élevaient très haut, animées par ce souffle intérieur qui se dégage de l'amour de Dieu et des âmes.

D'autre part, le Nonce était un travailleur d'une activité phénoménale. Ses rapports à Rome étaient réputés et se distinguaient parmi tous les autres non seulement par leur forme, mais aussi parce qu'ils étaient étendus et fréquents. Il écrivait aussi une foule de lettres, originales par la pensée et imprégnées d'un charme exquis. Pour en donner un exemple, je citerai ici un passage d'une lettre, adressée par le Nonce au ministre et poète Przesmycki, le remerciant pour l'envoi d'un livre et d'une gravure, reproduction d'un tableau du Christ : « C'est de tout mon cœur d'ancien homme de livres et de modeste amateur des arts que je vous remercie du beau et suggestif volume, et de la fascinante reproduction de la vraiment divine figure, où le génie de l'incomparable Léonard semble avoir saisi et dévoilé le secret de l'infinie et absolue Beauté ». Je choisis exprès comme exemple une lettre, qui ne touche à aucun problème politique.

Naturellement les rapports du Nonce Ratti à Rome ne nous sont pas connus ; ils reposent dans les archives secrètes du Vatican. Un jour l'histoire les mettra en lumière. Nous pouvons pourtant affirmer qu'on n'y trouvera pas de trace d'un esprit pédantesque, sec et bureaucratique. Appliqué avec assiduité à la tâche austère du bureau, il animait par son âme et son esprit la lettre sèche, qui, chez lui, s'unissait toujours à la vie, de même que la vie s'alimentait à l'homme intérieur. Il était, en une même personne, Nonce et Apôtre. Si le Nonce regardait d'un œil critique le cours des affaires, le cœur de l'Apôtre lui disait de croire à l'action de la grâce et aux bons éléments déposés dans l'âme humaine. On peut dire que Mgr Ratti possédait un optimisme critique et une critique optimiste.

Il arrivait quelquefois, que l'apôtre prenait le dessus sur le diplomate. Je connais une affaire ecclésiastique, où était intéressée une vie coupable. Cette affaire fut soumise au Nonce, qui mit tous ses efforts à ramener au bien cette âme égarée et celles qui avaient subi son influence malsaine. D'autres fois, il semblait que le cadre diplomatique, dans lequel se mouvait le Nonce, fût trop restreint pour un cœur de prêtre et d'apôtre, qui ne s'arrête pas aux frontières de la politique, mais vole partout où l'appelle l'amour des âmes et de la cause divine. En réalité, c'était le grand cœur du Père futur de la chrétienté qui battait sous la robe diplomatique du Nonce.

Ce double caractère de l'âme et de l'activité du Nonce fut particulièrement mis en relief par l'épisode suivant. C'était à l'époque de l'invasion des bolchéviques en été 1920. Leurs hordes s'approchaient de Varsovie et menaçaient la capitale. Il était déjà sérieusement question du transfert du Gouvernement polonais et les diplomates étrangers se préparaient au départ. Seul, Mgr Ratti déclara sa ferme résolution de rester. Il en parla en ces termes à un de nos prêtres : « Comme diplomate, je devrais en effet quitter Varsovie avec le Gouvernement polonais. Mais je suis prêtre, et je veux profiter de ce que Sa Sainteté m'a libéré du devoir de quitter la ville assiégée comme diplomate et me permet d'agir à mon gré. Je reste donc. Peut-être serai-je tué par les bolchéviques. S'ils ne me tuent pas, j'aurai une mission apostolique à remplir, et pas seulement envers les Polonais ».

Le missionnaire et le diplomate s'étaient rencontrés en la même personne. Le prêtre et l'apôtre ne voulut pas profiter du droit du diplomate de s'éloigner du danger. Il allait au-devant de ce danger imminent de son plein gré, avec un élan tout sacerdotal et son cœur apostolique était inspiré du pressentiment d'une grande et importante mission.

Varsovie fut sauvée. Mais Dieu a sûrement inscrit à sa page du livre de vie la résolution du Nonce de dépenser son zèle jusqu'à l'effusion de

son sang, et la nation lui en garde une profonde reconnaissance. Dieu a accepté la volonté du sacrifice, l'héroïque attitude du Nonce fut un germe fécond qui fructifia pour l'avenir.

Le Nonce, qui a si bien senti et compris le rôle de l'Église, à ce point qu'il était prêt aux plus grands sacrifices personnels en vue d'y travailler efficacement, traçait la voie au Pape futur, qui tient à présent en mains le grand problème religieux de l'Orient. Le Nonce a légué au Pape non seulement une haute compréhension de la mission de l'Église et le zèle d'un apôtre pour la remplir, mais il lui apporte aussi ses connaissances pratiques de la cause, ses expériences personnelles et la connaissance des hommes et du terrain d'action.

Je veux encore saisir au vol un trait, qui ne se répétera jamais plus chez le Pape, et qui caractérisait le Nonce. C'était chez le Nonce ce que Faber nomme si bien une véritable piété, sa dévotion envers le Pape et la Papauté. Quand Mgr Ratti disait que le Saint-Père désirait telle ou telle chose, qu'il avait exprimé un souhait, qu'il avait prononcé telle ou telle parole, ses yeux brillaient d'une flamme d'amour et son visage était comme transfiguré. On y voyait toujours le reflet d'une tendresse véritablement filiale, chaque fois que Mgr Ratti parlait du Saint-Siège. Je dirais qu'il aurait été prêt au martyre par son attachement au Saint-Père, et je l'atteste non sans fondement. Quand éclata la malheureuse affaire de la lettre du Cardinal Bertram, et qu'un concours de circonstances malencontreuses créa des apparences, qui mirent Mgr Ratti dans une position quelque peu équivoque envers la nation polonaise, un moyen très simple s'offrait cependant à lui pour sortir de ce conflit. Il lui aurait suffi d'envoyer un télégramme au Cardinal Bertram, l'interpellant au sujet de sa lettre, publiée à l'insu du Nonce de Pologne et du Commissaire plébiscitaire du Saint-Siège en Silésie. Mgr Ratti n'en fit rien, uniquement parce qu'il n'avait pas encore reçu d'informations sur l'attitude du Siège Apostolique. Il ne voulut donc pas, même pour sa défense personnelle, la préjuger en quoi que ce soit, malgré sa profonde conviction que la démarche du cardinal Bertram était tout à fait arbitraire, et il n'entreprit rien pour dissiper les apparences, défavorables pour lui, avant d'avoir eu connaissance par écrit des désirs du Siège Apostolique.

* * *

Appelé au Siège archiépiscopal de Milan, il nous dit au moment des adieux qu'il quittait la Pologne à regret, juste au moment où la semence de ses travaux allait commencer à porter des fruits. Il aurait désiré rester en Pologne du moins jusqu'à l'achèvement de son œuvre, à laquelle il avait voué tant de soins et de labeurs.

Le Nonce ne pouvait prévoir que les voies de la Providence non seulement ne l'éloigneraient pas de son champ de travail en Pologne, mais au contraire, qu'il lui serait donné d'élargir et d'élever encore la solution des problèmes qu'il avait commencé à y traiter. Mais je crois qu'il existait encore une autre cause pour laquelle Mgr Ratti quittait la Pologne à regret. Il s'était sincèrement accoutumé à ce pays et l'avait pris en affection. Ce sentiment était d'autant plus fort qu'il était fondé sur de grandes expériences personnelles et sur la pensée de Dieu par rapport à la Pologne. Cette pensée divine qui plane au-dessus de notre nation s'est si miraculeusement manifestée à divers moments de la guerre et d'après-guerre, elle a éclaté aux yeux du monde entier dans un si puissant rayonnement, qu'elle a excité l'admiration universelle et un profond amour chez ceux qui ont regardé de près son action. On peut parler ici de vrais miracles que Dieu a accomplis sur la Pologne, car n'est-ce pas un miracle, cette résurrection d'une Pologne entière, libre et indivisible à l'encontre de toutes les combinaisons humaines ? N'en est-ce pas un autre, cette libération de Varsovie et de la Pologne de l'invasion bolchévique ?

Mgr Ratti portait dans sa haute sagesse, dans son cœur tendre et aimant une grande compréhension des signes divins, qui se manifestaient au cours des principaux incidents de la guerre mondiale. Il est impossible d'énumérer les discours et les lettres du Nonce, où se reflétait le coup d'œil surnaturel avec lequel il envisageait l'histoire et l'avenir de la Pologne. Je choisis à tout hasard un passage de sa lettre écrite à l'archevêque de Léopold, Mgr Bilczewski, à l'époque de l'invasion bolchévique, qui s'avancait menaçante. Voici ces paroles caractéristiques : « Je veille d'un œil attentif et d'un cœur affligé à toutes les difficultés, les vicissitudes et les dangers qui menacent la chère Pologne et je prie Dieu avec ardeur et espoir, que Lui, qui a si miraculeusement ressuscité sa Pologne, la sauve maintenant. Et Il la sauvera pour la gloire de Son Nom ». — Mgr Ratti découvrait et annonçait la mission que Dieu destine à la Pologne, mission si importante pour l'Église, que Dieu en trace les voies d'une manière visible et vraiment miraculeuse. Comme Visiteur Apostolique, puis comme Nonce, il s'était toujours considéré comme instrument des volontés divines. C'est pourquoi

l'affection de Mgr Ratti pour la Pologne, il la puisait à une source bien plus profonde que ne pourraient l'être une sympathie et une affection purement humaines : il la puisait aux sources surnaturelles et l'unissait à sa foi en l'avenir de la Pologne et à son rôle dans l'Église du Christ. — Les impressions et les sympathies humaines, même les plus vives et les plus tendres, s'effacent ou s'étiolent, comme des plantes pleines de charme, mais faiblement enracinées. Seule, la pensée divine sur une nation, une fois ressentie, déchiffrée et comprise, reste dans l'âme à jamais. Elle ne s'y efface pas, même aux sommets de la dignité et de la grandeur, elle ne fait que croître sur ces cimes en puissance et en profondeur.

L'élection de Mgr Ratti au Pontificat Suprême a pour la Pologne une importance providentielle. Du temps de son long martyre, la Pologne garde une impressionnabilité particulière dans ses rapports avec le Saint-Siège.

L'idéal religieux, nourri par le sentiment et l'imagination, croissait dans la nation, activé par le cœur des Pontifes, qui montraient envers la Pologne une particulière bienveillance. Mais en même temps, un danger menaçait cet idéal, si des hauteurs du Vatican tombait une parole qui, quoique dictée par la meilleure volonté envers la nation, était pourtant le résultat d'un malentendu.

Des éclaircissements, donnés postérieurement, comme par exemple ceux qu'avait publiés Grégoire XVI, en expliquant aux Polonais qu'il avait été induit en erreur par la Russie, sont un témoignage de ce meilleur vouloir des Papes. Mais pourtant, les sentiments de la nation, douloureusement froissés, avaient créé une dissonance qui du temps de Grégoire XVI se manifesta dans la mentalité et même dans la poésie polonaises.

On comprend donc aisément de quelle importance est pour la Pologne un Pape qui possédait déjà l'amour et la confiance de la nation, avant d'être élu comme Pontife suprême de l'Église. J'ajoute encore : un Pape qui connaît parfaitement la psychologie et la susceptibilité polonaises. Il saura non seulement ce qu'il doit nous dire, mais de quelle manière et sous quelle forme le dire.

Les préventions et les mécontentements — s'il devait leur arriver de se manifester — qui pourraient renfermer des étincelles dangereuses prêtes à être attisées par une agitation perverse, se dissiperaient comme les nuages sous l'action bienfaisante du soleil.

Le Pape actuel connaît non seulement la psychologie de notre nation et a pour elle la plus délicate compréhension, mais en outre, il a touché de près à toutes les questions qui se rapportent étroitement au grand problème ecclésiastique en Pologne, ce qui est d'une primordiale importance. Car la Pologne sortie de ses souffrances et éveillée à la vie d'un État exige une politique ecclésiastique conforme à la phase actuelle de sa vie de nation et d'État. Il est tout naturel, qu'un État vivant de sa vie normale voie se poser des questions et des problèmes bien différents de ceux d'une nation, privée d'une vie politique indépendante. Pour une nation, comme l'était la Pologne pendant son oppression plus que centenaire, l'Église était en premier lieu le bon Samaritain, qui pansait ses plaies et relevait son âme. L'Église a rempli ce rôle envers la Pologne de la manière la plus belle et la plus noble. A cette époque, le sentiment et la compassion étaient les facteurs principaux par lesquels l'Église exerçait son influence sur une nation enchaînée et captive. Aujourd'hui,

le cœur et l'amour de l'Église nous sont aussi nécessaires qu'ils l'étaient hier, aux temps de l'oppression et de la captivité ; mais à cette époque les désirs et les aspirations de l'Église envers la Pologne se heurtaient toujours à la mauvaise volonté et à l'obstination récalcitrante des oppresseurs. Aujourd'hui, la situation est changée, aujourd'hui, la Pologne est libre et indépendante, elle détient elle-même la solution des problèmes de l'État et des grandes et importantes questions ecclésiastiques qui doivent être résolues. Donc aujourd'hui le cœur et les sentiments de l'Église s'allieront avec la méthode concrète et positive de traiter les questions dont la Pologne attend la solution.

Le Pape actuel, qui a passé avec nous pendant la guerre mondiale par les souffrances et les espoirs d'une nation opprimée, et a vécu de même avec elle les grands jours de sa libération, porte en son cœur et en ses souvenirs ces deux époques tellement différentes. Il nous donnait dans sa parole le baume du bon Samaritain, mais dans ses travaux sur les problèmes de la Pologne renaissante, il a pris une ample connaissance des questions de la politique ecclésiastique et des voies nouvelles à tracer à une nation ressuscitée. Le Nonce en Pologne était guidé par le principe politique, exprimé par l'axiome : « *Et haec facienda et illa non omittenda* ». Il n'arrêtait pas l'essor des sentiments qu'il nous avait voués par amour pour Dieu et le Christ — mais il comprenait de même parfaitement, que le sentiment seul ne peut à l'époque actuelle satisfaire ni les justes exigences de la nation dans le domaine ecclésiastique ni les besoins de l'Église en Pologne.

Pie XI sera pour la Pologne le premier et grand architecte de sa vie ecclésiastique ; il donnera la solution de tous les problèmes qui s'y rattachent, si importants pour l'Église universelle et pour la Pologne. Les lignes directrices des intérêts de l'Église et de ceux de la Pologne se rencontrent parfaitement. Non seulement dans le passé, mais aujourd'hui même, comme l'a prouvé l'incursion des bolchéviques vers Varsovie, la Providence a déposé sur le front de notre nation la marque ineffaçable de la mission qu'elle doit accomplir dans les voies nouvelles. Comme jadis, elle doit être aujourd'hui pour l'Occident un bouclier contre la corruption destructrice de l'Orient bolchévisé, mais en même temps elle doit porter à cet Orient le flambeau de l'Évangile.

Dans la foi vivante du peuple polonais que Mgr Ratti a eu si souvent l'occasion d'admirer, est renfermé le gage de la vitalité du catholicisme qui s'oppose en Occident aux assauts du libéralisme et pousse la nation à l'apostolat de l'Orient.

La solution de tous ces problèmes, voilà la grande tâche qui incombe au pontificat de Pie XI. Ces pensées mûrissaient déjà dans le cœur du Nonce en Pologne. Aujourd'hui, elles vont s'épanouir dans le cœur du Pape, qui les embrassera des hauteurs du Vatican d'un regard nouveau. Ce regard s'élèvera au-dessus des conspirations de nos ennemis — au-dessus de la mobilité des opinions courantes chez nous-mêmes — au-dessus des constellations politiques du moment. Le nouveau Pape nous tracera cette voie claire et lumineuse, dans laquelle la Providence trouvera sa vitalité intérieure, son champ d'action extérieure et la mission que Dieu lui a destinée.

Et l'Église possédera en elle un poste nouveau et vital dans son organisme et sa mission apostolique.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

“ Le Baiser au Lépreux „

Je voudrais dire ici hardiment ce que je pense du *Baiser au Lépreux*, le nouveau conte publié par FRANÇOIS MAURIAC dans le dernier *Cahier vert*, et j'en demande licence à notre éminent collaborateur, M. Robert Valléry-Radot, le Nisus de cet Euryale, le David de ce Jonathas, — si j'en crois Francis Vincent.

François Mauriac appartient au bataillon d'élite de la Renaissance chrétienne des Lettres françaises, à ce groupe compact, depuis quelques années déjà caressé par un rayon de gloire, où s'illustra Psichari, où brillent les Claudel, les Jammes, les Baumann, les Le Cardonnell, les Lafon, les de Brémond d'Ars, les Maurice Vaussard, et tant d'au-

tres parmi lesquels j'ai plaisir à citer Pierre Nothomb, que la politique dispute aux Muses.

M. Valléry-Radot fut, comme on le sait, le Du Bellay de cette nouvelle Pléiade, le chef de l'École mystique qui s'honore de rénover la littérature en l'imprégnant d'un christianisme sincère et vécu. Réaliste et mystique, en effet, elle cultive l'expérience religieuse, l'explore dans toutes ses profondeurs et en a fait jaillir des sources fraîches d'inspiration et de poésie. *Un réalisme religieux exalté par un lyrisme intérieur*, c'est peut-être la formule qui traduit le mieux le programme que s'est tracé cette phalange d'écrivains.

Parmi eux François Mauriac est tout particulièrement sympathique : haute taille, fringante allure, suprême distinction, le regard scrutateur et méditatif, le plus agréable mélange de grâce désinvolte et de sagesse déjà mûre. « *L'Enfant chargé de chaînes* », son premier volume je crois, le plaça tout à coup en pleine lumière. Dans son héros, Jean-

Paul, asservi à tous les sophismes et à toutes les convoitises, et s'en libérant par un miracle de la grâce pour gravir la colline éternelle, toute une génération se retrouva comme dans son type synthétique. Désormais, le jeune auteur allait consacrer ses dons, qui sont de premier ordre, à la défense du patrimoine sacré. « Non, Jean-Paul, s'écriait Vallery-Radot à l'apparition du roman, tu ne trahiras plus. Dans ce miroir terni de ton adolescence tu ne reconnaîtras plus ton image, car enfin tu t'es quitté toi-même, tu as compris que nous-mêmes c'était si peu de chose ! De tous ces maîtres que nous avons tant aimés, n'avons nous pas dit comme l'un d'eux disait de Leconte de Lisle : « encore un citron de pressé » ? Il n'y a plus que Jésus-Christ, Jean-Paul, qui vaille la peine qu'on vive de Lui et par Lui ».

Fier langage, noble devise de celui qui, gonfalonier du groupe, n'a cessé d'en porter le drapeau haut et ferme au-dessus de la mêlée des partis et de la houle des opinions.

Est-ce que le *Baiser au Lépreux* répond à ces visées ? C'est ce qui apparaîtra sûrement au lecteur de cette analyse.

* * *

Pour empêcher que la maison Pélouayre, riche et catholique, ne devienne un jour par voie d'héritage la maison Cazenave, incroyante et intrigante, et qu'ainsi le loup ne s'introduise dans la bergerie, le brave curé d'un gros bourg landais manigance entre Jean Pélouayre et Noémi d'Artialle un mariage qui est simplement monstrueux. Jean, « landousquet » chafouin, disgracié, hideux, répugnant, larve humaine, être rabougri, fauve grotesque, perclus de honte, se fait horreur à lui-même. On le jette dans les bras de la plantureuse Noémi, femme « merveilleuse », visage séraphique sur un corps dru et ramassé, « une Vierge de Raphaël qui eût été ragote ».

Le conteur, qui n'est d'ailleurs ni Boccace, ni La Fontaine, mais un *renaissant* chrétien, ne nous laisse rien à deviner des tortures charnelles et du martyre de conscience que s'inflige réciproquement ce couple religieux mais si odieusement enchaîné. L'intimité conjugale livre ses secrets et ce sont presque ceux de l'amphithéâtre. Pour qu'elle reflurisse, il faut bien éloigner le bourreau de sa victime, qu'il adore mais qu'il assassine rien que par sa présence abhorrée. Sous prétexte de recherches historiques, il passe quelques mois à Paris où s'engouffre sa timidité, où sa vertu risque de sombrer dans la boue, d'où il revient malade, épuisé, claquant la fièvre, tuberculisable. Noémi, qui a senti la femme s'éveiller en elle au cours de cette absence et autour de laquelle rôde un tentateur, par a scrupule religieux, rappelé à l'aide l'infortuné mari. Mais l'apitôlement ne peut vaincre l'insurmontable dégoût ; lui-même au reste s'arrache aux baisers que parfois elle lui donne en se faisant violence, « ces baisers qu'autrefois des lèvres de saints imposaient aux lépreux ». (C'est la justification du titre, assez étrange.) — A peine convalescent, et à l'insu de sa femme, qu'il veut définitivement libérer de son contact exécré, Jean s'en va boire la mort au chevet d'un phthisique par une contamination avidement recherchée chaque jour. Enfin lorsque « son Polyeucte touche à son heure dernière », au moment précis où il va rendre l'âme, il apparaît transfiguré par son héroïsme et, mourant pour elle, il arrache à Noémi ce mot révélateur qu'elle se dit à elle-même : « Il était beau ! » Tardive révélation sans doute, mais la survivante lui sera fidèle par delà la tombe, obstinément ensevelie dans le deuil d'une viduité victorieuse de la séduction et qui serait plus méritoire encore si elle ne lui était imposée par le tyranique beau-père, Jérôme, type achevé d'égoïsme, comme la condition *sine qua non* de la transmission de ses biens. Le curé, dont cette aventure avait abattu la fierté, à ce point qu'il ne défaisait plus la queue de sa soutane pour dire la messe et qu'il avait reçu avec indifférence l'honneur de porter le camail, ô hérésie, « sur le surplis », se console en admirant la réussite de la combinaison matrimoniale envisagée « *sub specie aeterni* », qui des esclaves fait des maîtres !

Et voilà ! Je ne parle pas du prestigieux talent qui met ce thème en musique. Il y a dans ces 150 pages des portraits gravés à l'eau-forte en quelques traits profonds mordant sur l'acier. Il y a des paysages des Landes jamais délayés mais fixés par quelques notations rapides et s'accordant aux péripéties de l'action, aux états d'âme des personnages avec la fidélité du plus ingénieux symbolisme. Il y a surtout cette langue délicieuse où les connaisseurs retrouvent les petites formules, acérées comme des flèches, de la manière barrésienne, les raccourcis éclatants du maître dont Mauriac fut, je crois, quelque temps, le secrétaire et le disciple, mais chaque page se fleurit d'exquises trouvailles de style où se décèle l'originalité d'un écrivain tout à fait personnel. Comme il darde sa pensée en quelques mots vibrants de lumière ! Comme il sait, cet artiste frémissant, la dégager de toute superfluité et la faire voler au but ! De quelle distance il dépasse, comme styliste, ces « renaissants chrétiens » dont la prose obscure et

tourmentée ou laborieusement puérile ne trouvera jamais grâce devant l'esprit clair et riant de la France classique.

Après cette déclaration d'amour, je suis bien à l'aise pour aborder le fond même du sujet. Eh bien ! on me taxera de béguenisme tant qu'on voudra, mais, à mon sens, tout l'art de Mauriac — et il est merveilleux — toute la droiture de ses intentions — et la chasteté m'en paraît manifeste — tous les droits d'un peintre des mœurs — et ils sont étendus — ne sauraient sauver ici la dignité d'une plume chrétienne, ni justifier l'audace de ce cas tératologique. L'imagination ne se repose pas avec sécurité sur les détails de cette œuvre non pas faisandée mais morbide, si pas malsaine, trouble au moins.

Admirez la virtuosité de l'analyste qui joue avec une dextérité sans pareille du scalpel psychologique, je lui en veux de produire au jour cru de la publicité une opération qui réclame le huis-clos.

Réalisme mystique ! Expérience religieuse ! — Halte-là ! Il y a des ces privautés charnelles, fussent-elles nuptiales, qu'il ne suffit pas d'asperger d'eau bénite ou d'entourer de patenôtres pieusement marmottées pour en faire un spectacle souhaitable. Trop de pages dans ce livre sont alourdies par une matérialité qui offusque le lecteur, trop d'endroits exhalent je ne sais quel relent physiologique et l'on a hâte de les enjamber pour s'abandonner à la pure jouissance d'art.

Et faut-il vraiment que le « renouveau catholique » s'égare dans ces plates-bandes vénéneuses et n'a-t-il pas, pour se déployer, un champ assez vaste dans les pures régions de la pensée ? Pourquoi donc, tournant le dos au romantisme afin d'étreindre le réel avec plus de force et de précision, pourquoi ne s'inspirerait-il pas des grands maîtres classiques, de Racine, par exemple, qui parlant plus à l'esprit qu'aux sens, savait tout dire et tout peindre jusqu'aux pires excès de la plus effrénée passion, sans rien sacrifier à l'animalité ?

J. SCHYRGENS.



ITALIE

Le Parti Populaire et la Conférence de Gênes

Si on demandait à l'un de nos parlementaires quelle est la position prise par le Parti catholique belge au sujet des problèmes qui vont être discutés à la Conférence de Gênes, il serait sans doute bien embarrassé pour répondre ou plutôt il s'étonnerait de la question. Dans le Parti catholique belge, on met en pratique le noble adage dont s'inspire précisément la direction de la *Revue catholique des idées et des faits* : *In necessariis unitas, in dubiis libertas...* faut-il ajouter — en ce qui concerne le Parti, s'entend — *in omnibus caritas* ?

Mais cette méthode, qui peut parfaitement convenir à une revue catholique, convient-elle également à un parti politique ?

Le Parti populaire italien ne le pense pas. Il ne suffit pas, à son gré, que des hommes partagent les mêmes convictions religieuses pour qu'ils soient aptes, sans plus, à participer à la vie d'un parti politique. Ces convictions religieuses doivent être supposées comme un substratum nécessaire. Mais ce ne sont pas elles, à parler précisément, qui réalisent l'unité politique. Unité politique dit accord sur une doctrine et sur un programme politiques. Entre dans le Parti populaire italien qui en approuve la doctrine et le programme tels qu'ils sont élaborés par la Direction et les Commissions consultatives et approuvés par les Congrès nationaux. Si vous ne pouvez vous rallier à cette doctrine et à ce programme, le Parti populaire le regrette vivement ; il ne prétend aucunement que vous soyez pour cela moins catholique, mais vous n'êtes pas né pour devenir son adepte et accepter sa forte discipline. Il vaut beaucoup mieux, et pour lui et pour vous, que vous cherchiez fortune politique ailleurs.

C'est cette discipline et cette homogénéité du Parti populaire qui créent sa force et lui ont valu ses succès. Le groupe de ces parlementaires fait toujours bloc à la Chambre, jamais un député ou un sénateur populaires ne parlent en leur nom personnel, mais, au nom du Parti, jamais ils ne parlent d'une question sans que celle-ci ait été étudiée au préalable à l'intérieur du groupe et du parti.

Voici, en guise d'exemple de ce travail intérieur du Parti populaire italien, le texte élaboré par une de ses Commissions consultatives au sujet de l'imminente Conférence de Gênes. A peine faut-il faire remarquer que nous n'entendons aucunement approuver — nous protestons de notre entière incompétence — le contenu de cette résolution :

« La Commission consultative du Parti populaire italien pour les affaires étrangères et internationales est d'avis que la Conférence de Gênes, où, pour la première fois, se rencontreront les représentants des Etats belligérants et des Etats neutres dans le but de jeter les bases d'une reconstruction générale, doit être soutenue par l'opinion publique, car il faut souhaiter

une politique de solidarité entre les peuples, la seule qui, dépassant les égoïsmes exaspérés par la guerre, puisse ramener la confiance en l'équilibre moral et économique.

Dans ce but, la dite Commission pense que les rapports économiques et financiers entre les nations, y compris les États-Unis, et les décisions de la Conférence de Gênes devraient s'inspirer des principes suivants :

1° Pour la reprise de la production, il est nécessaire de rendre confiance, par des mesures politiques et intérieures extérieures, au capital chez tous les peuples, vainqueurs, vaincus et neutres ; autrement le travail et l'épargne ne sont pas encouragés ; or cet encouragement au travail et à l'épargne est de nature, ne fût-ce qu'à longue échéance, à relever la situation économique générale et à surmonter la crise de la vie chère et l'instabilité des changes.

2° Les pays à monnaie haut cotée, dans leur propre intérêt, doivent coopérer à l'assainissement de la circulation des richesses dans les pays à monnaie dépréciée, afin de rendre possible et pratique la création progressive de la richesse d'échange.

3° Pour réaliser ce but, le consortium proposé à Cannes nous semble inefficace (spécialement en ce qui concerne le mécanisme du crédit et sa répercussion sur le prix de revient), et il nous paraît préférable d'envisager l'aide directe aux banques d'émission des pays appauvris par la guerre — ce qui augmenterait leurs capacités de production et d'achat — ou bien, là où les conditions générales le permettent, la concession de crédits à longue échéance et à conditions avantageuses.

4° Les pays auxquels, comme à l'Italie, la guerre a imposé de très lourds sacrifices, et qui se débattent aujourd'hui dans les difficultés économiques et financières, devraient pouvoir, entre autres par négociations directes, se garantir contre les futures exactions, et ainsi non seulement clôturer les comptes du passé, mais se mettre à même de trouver des facilités concrètes et efficaces pour la reprise de la vie économique.

5° La tendance funeste, imposée actuellement au monde par les pays à monnaie saine, d'élever des barrières douanières, produit l'isolement et l'épuisement économique de toutes les nations et augmente le prix de la vie ; elle doit donc être combattue. Il faut au contraire favoriser la tendance intermédiaire entre protectionnisme et libre échange, d'où résulteront une reprise d'activité du commerce international et une distribution naturelle du travail conformément aux traditions, aux aptitudes et aux valeurs particulières de chaque peuple.

6° Les pays qui, comme l'Italie, sont particulièrement riches en main-d'œuvre, ont droit à la voir reconnue et mise en valeur dans l'intérêt universel. La Direction du Parti a par conséquent émis le vœu que, parmi les techniciens de la Conférence de Gênes, se trouvent des représentants des Confédérations internationales d'Utrecht (syndicats) et de Rome (coopératives). »

LOUIS PICARD.

IRLANDE

Situation troublée

Le jour de St Patrick, M. de Valera aurait dit à Thurles : « Jusqu'à présent quand les Irlandais luttaient pour leur indépendance, c'était contre un gouvernement étranger et des soldats étrangers. Actuellement il leur faut pour conquérir l'indépendance passer non pas sur les cadavres de soldats étrangers, mais sur les cadavres de compatriotes. Il leur faudra répandre à flots le sang de soldats du Gouvernement irlandais et peut-être même celui de certains membres du Gouvernement irlandais pour être enfin libres ».

M. de Valera avait commencé son discours en déclarant que cette fête de St Patrick était la plus mauvaise depuis cinq ans. Si l'on pouvait s'associer à sa prévision de la guerre civile que devrait provoquer l'approbation certaine du traité par l'immense majorité du peuple irlandais, il y aurait lieu d'être inquiet. Telle qu'elle est, sa déclaration n'est considérée que comme un aveu de défaite et le sentiment général a confiance dans le bon sens du peuple.

A Tuam, l'Archevêque Mgr Gilmartin, qui a joué un rôle considérable en Irlande ces derniers temps, fit lire une lettre dont nous voulons noter ce passage :

« Une chose dans la situation actuelle me paraît claire. Le peuple irlandais doit faire ses preuves. L'armée et la police anglaises sont parties. Le maintien de la paix et de l'ordre est entre nos mains. Nous avons nos soldats à nous et nos policiers à nous. Cette police et cette armée doivent protéger les droits du peuple.

» Tout homme libre a le droit imprescriptible d'avoir son opinion politique. Les gens ont le droit de se réunir pour discuter les problèmes politiques ou sociaux. La police et l'armée doivent protéger l'exercice de ces droits. Toute atteinte au droit de tenir des réunions publiques

et au droit d'exprimer librement ses idées est de la tyrannie. Nous nous sommes débarrassés d'une tyrannie. Espérons que nous n'allons pas devoir en subir une autre !

» Nous sommes à l'épreuve aux yeux du monde. Montrons au monde que nous sommes capables de nous gouverner conformément à l'idéal chrétien. J'espère que le meeting qui doit se tenir aujourd'hui à Tuam sera exemplaire au point de vue de la dignité et de la liberté de discussion. Je suis sûr que notre police locale et nos soldats ne toléreront aucune atteinte au droit de tous de discuter librement ».

(D'après le *Universe* du 24 mars.)



ESPAGNE

Une grande campagne sociale

Madrid, le 24 mars.

Les évêques d'Espagne viennent d'adresser aux fidèles de ce pays un appel émouvant, pour les enrôler dans une « Grande campagne sociale ». Avec une courageuse franchise, les évêques dénoncent les maux qu'il s'agit de combattre : « ... l'ordre social et la paix sociale sont minés par des idées et par des actes terrifiants ; l'autorité est impuissante à contenir le débordement des vices, des ambitions et des vengeances : l'ignorance et l'affaiblissement des croyances sont fréquents dans toutes les classes de la société.

» Des périls effrayants menacent l'Église et la patrie, plus formidables encore pour celle-ci que pour l'Église, à qui son Divin Fondateur a donné la garantie de la perpétuité et du triomphe final ».

Le tableau n'est nullement poussé au noir. Et c'est là ce qui fait l'importance du fait que nous signalons. Il faut reviser beaucoup des généralités dont on a abusé sur la « catholique Espagne », quand on veut les appliquer à l'Espagne actuelle. L'Espagne est bien la catholique Espagne par ses traditions, par ce qu'il y a de meilleur dans son esprit, par certaines de ses institutions. Mais aujourd'hui, et en grande partie par la négligence des catholiques eux-mêmes, les traditions de l'Espagne sont incertaines, le culte de l'esprit a fait place à une mauvaise politique, et plus d'une institution catholique menace ruine.

La campagne sociale qui vient d'être inaugurée mérite donc, dans son principe, la plus sympathique attention des amis de l'Espagne et des catholiques de tous les pays. Mais, pour le succès même de cette campagne, il importe de signaler certains dangers. Le danger n'est pas qu'elle doive provoquer de la part des gauches une recrudescence d'anticléricalisme ; sa seule annonce a provoqué les inquiétudes et les protestations des anticléricaux ; mais si elle se poursuit dans l'esprit généreux qui a toujours été celui des catholiques sociaux d'Espagne, si elle amène les catholiques trop oublieux de leurs devoirs à se réformer, à combattre d'abord en eux-mêmes l'ignorance religieuse et l'égoïsme, la lutte à laquelle les anticléricaux semblent se préparer, tournera à leur propre confusion. Le danger, ce serait d'apporter des justifications à ce que disent les adversaires, de mêler les questions de parti aux questions religieuses, et de laisser le mouvement d'enthousiasme et de générosité qui se dessine dévier au service des préjugés et des haines, dont certains catholiques d'Espagne ne sont pas exempts.

(M. LEGENDRE, dans le *Journal des Débats*, du 28 mars.)



INDES

« De retour des Indes après vingt-cinq années d'absence, je suis frappé du changement de gestes et d'attitudes envers les Blancs aussi bien de la part des Hindous que des Mahométans qui étaient, autrefois, les plus amicaux. Pour la première fois dans l'histoire de l'Inde, les Hindous et les Mahométans agissent en haison étroite. J'ai interrogé plus de cent Mahométans de toutes les classes et de toutes les sectes : ils sont unanimes ! Dans les Indes hollandaises, dans les États Malais, à Ceylan, à Madras, dans l'Inde du Sud, à Hayderabad dans l'Inde centrale, dans les provinces unies, dans le Punjab, dans le Ragputana, et à Bombay, l'attitude des Mahométans est maintenant une attitude de farouche silence ou d'hostilité ouverte. Un Mahométan loyal, distingué, un juge, qui a été élevé à Oxford, — où son fils se rend en ce moment — m'a déclaré : « Le signe le plus dangereux est que nos femmes commencent à présent à être infectées par le poison antibritannique. Tous ceux qui connaissent l'Islam savent ce que cela signifie ! »

(LORD NORTCLIFFE.)